

Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Rapport Développement Durable (RADD) 2025



Sommaire

- I. La démarche d'élaboration du Rapport de Développement Durable de CAP Excellence
- II. Cap Excellence et le développement durable en 2025 :
regards sur quelques actions majeures par direction
- III. Recensement des projets de développement durable autour des 17 ODD
- IV. Analyse du RADD 2025
- V. Dynamique de progression entre 2024 et 2025
- VI. Synthèse des projets marquants répartis selon les volets du développement durable et de la mobilité

I. La démarche d'élaboration du Rapport de Développement Durable RADD



L'objectif et les modalités d'élaboration du Rapport du Développement Durable (RADD)

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités locales et intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élus préalablement au débat sur les orientations budgétaires. La communauté d'agglomération CAP Excellence saisit cette opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens à mobiliser pour y répondre.

Il illustre l'engagement de la collectivité en matière de développement durable, à travers les éléments suivants :

- un bilan des actions significatives et des politiques publiques
- l'analyse des méthodes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.

Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail collectif et participatif avec l'ensemble des DGA, pilotée par la DGA Aménagement et Développement Durable

Le rapport fait l'objet d'un débat en conseil communautaire, et d'une délibération. Il doit être publié sur le site internet

www.capexcellence.net

Le référentiel international de l'agenda 2030

Le RADD de CAP EXCELLENCE s'appuie sur le cadre de référence international de l'Agenda 2030, qui constitue la feuille de route mondiale en matière de développement durable.

Ce cadre repose sur les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, offrant une grille de lecture commune pour analyser les politiques et actions menées.

Les ODD constituent donc un référentiel d'analyse permettant de cartographier et de classer les actions de l'institution selon leur contribution aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Méthode d'analyse des actions à partir des ODD dans le cadre du RADD

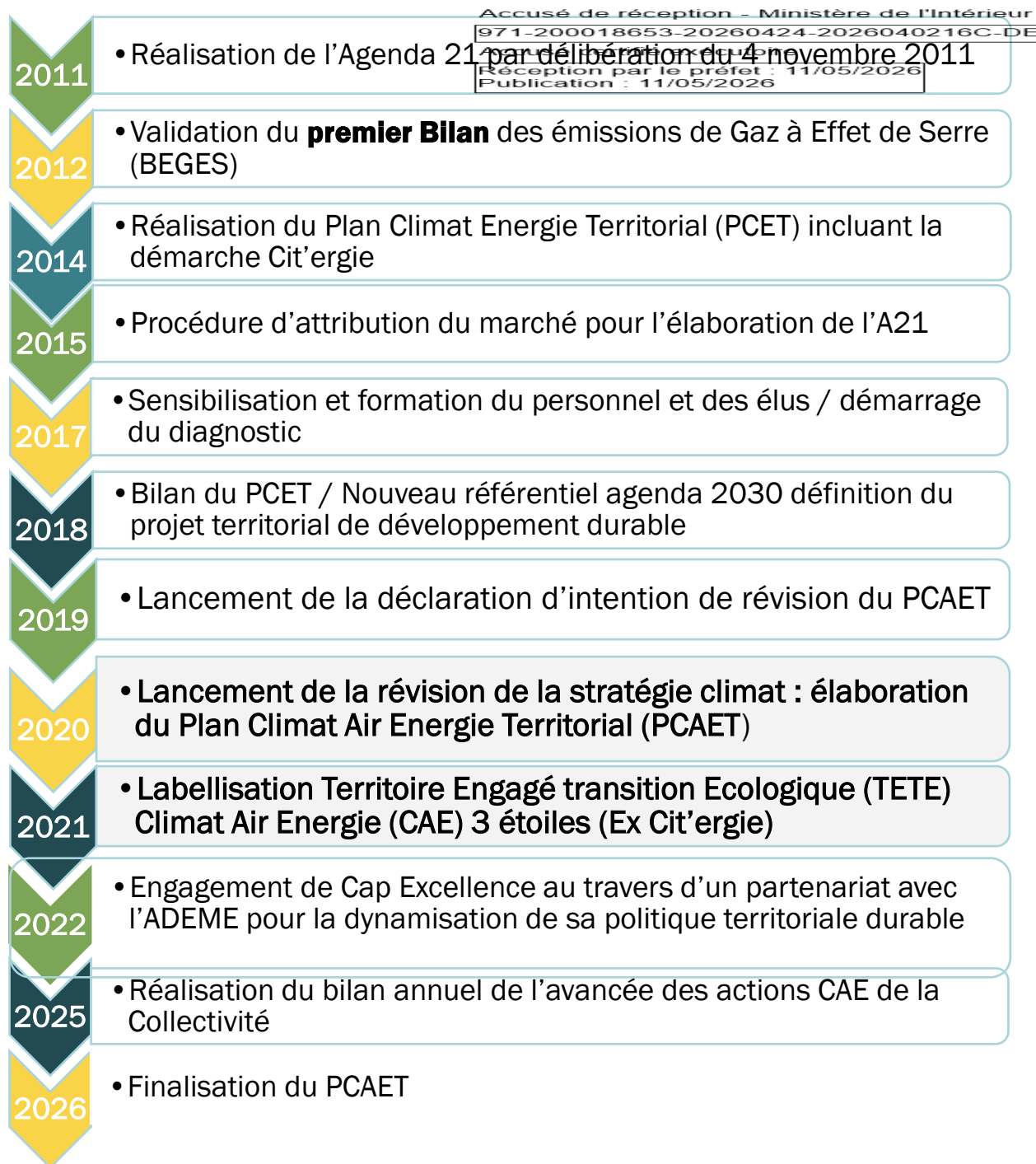
👉 **L'ANALYSE** : Les actions de l'institution sont analysées et classifiées selon les ODD auxquelles elles contribuent. Une même action peut être associée à plusieurs ODD afin de refléter la transversalité de ses impacts.

Ce croisement permet d'évaluer le niveau de contribution aux ODD, de mettre en évidence les synergies entre actions et d'identifier les axes de progrès.

👉 **LE RÉSULTAT** : Cette catégorisation permet de rendre visibles nos engagements existants et elle démontre ainsi la capacité de l'institution à répondre aux attentes nationales et internationales en matière de développement durable, de manière structurée et lisible.

Le RADD met ainsi en perspective les engagements et actions de Cap Excellence, tant internes qu'externes, et évalue leur contribution concrète à l'atteinte des ODD.

Rappel synthétique de la stratégie de développement durable de CAP Excellence



La mobilisation collective au service du développement durable

- Le RADD repose sur la mobilisation de l'ensemble des directions de CAP Excellence autour d'un objectif commun : *Intégrer le développement durable dans toutes les politiques publiques.*
- Piloté par la DGA Aménagement et Développement Durable, il valorise la diversité des actions, favorise le dialogue entre services et élus, et permet une lecture cohérente des engagements de la collectivité.
- Au-delà du reporting, **le RADD soutient la transversalité, l'échange d'informations, la montée en compétence des équipes** et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable comme cadre de référence commun.

II. Cap Excellence et le développement durable en 2025 :

Regards sur quelques actions majeures par direction

Focus sur la Direction Générale Adjointe de la coordination des services

Conseiller spécial

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



Les Villages du projet de territoire : des temps forts de proximité et de dialogue avec les habitants

Dans le cadre du déploiement du projet de territoire, Cap Excellence a engagé une communication renforcée visant à valoriser les actions menées. Cette démarche s'est inscrite pleinement dans une volonté de démocratie participative, de proximité et de dialogue direct avec la population.

Plusieurs Villages du projet de territoire ont ainsi été organisés à des moments clés de l'année et sur des sites emblématiques et fortement fréquentés, afin d'aller à la rencontre des habitants et de favoriser leur appropriation des enjeux du territoire. Ces villages se sont tenus : en avril au centre commercial Milenis, en mai au centre commercial Destreland, en juin lors du festival Terre de Blues, en août à l'occasion d'une étape du tour cycliste à Pointe-à-Pitre.

Plusieurs ateliers thématiques ont été proposés au public, notamment autour de la gestion des déchets (« Que deviennent nos déchets ? »), de l'économie circulaire (« Une seconde vie pour nos objets ») et de l'habitat (« Mieux se loger à Cap Excellence »).



4 villages : Baie-Mahault, Les Abymes, Pointe-à-Pitre, M Galante

Focus sur la Direction Générale Adjointe de la coordination des services

Conseiller Spécial

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



Territoires d'Industrie : Dans le cadre du programme Territoires d'Industrie et de l'AMI Fonds vert Territoire d'Industrie en Transition écologique (TITE), Cap Excellence a poursuivi son engagement en faveur d'une industrie locale innovante, durable et créatrice d'emplois.

Des actions de sensibilisation à destination des lycéens ont été réalisées et l'objectif était de déconstruire les clichés, de redonner à l'industrie ses lettres de noblesse et de faire émerger des vocations auprès des jeunes générations.

Une action de sensibilisation auprès des scolaires a été menée en partenariat avec plusieurs entreprises industrielles du territoire, parmi lesquelles GMA, le SYVADE et FORBOAT – chantier naval Jean Forbin, qui ont ouvert leurs portes aux élèves et partagé leur savoir-faire.



70 élèves ont pu visiter les industries partenaires de cette opération sur les mois de mai et juin 2025

Focus sur la direction générale du Pôle Audit et contrôle de gestion

Econome de flux

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



Séminaire interne de sensibilisation et mobilisation autour des écogestes

Afin d'installer une culture commune de la sobriété énergétique, Cap Excellence a mobilisé ses agents et ceux des villes membres autour de l'intégration des enjeux énergétiques dans les pratiques quotidiennes et les décisions de gestion.

Dans ce cadre, le séminaire sur la sensibilisation aux écogestes, organisé en février 2025, a permis de sensibiliser les agents aux écogestes, aux achats durables, à la réduction du papier et à l'appropriation du numérique.

Au-delà de l'information, cet événement a initié une dynamique collective, en mettant en évidence que les économies d'énergie reposent autant sur l'évolution des pratiques professionnelles que sur les solutions techniques.

53 participants dont 28 agents des villes membres

Focus sur la Direction Générale Adjointe Territoire et Solidarités

Médiathèque ROGER TOUMSON



ODD mobilisés :



Dans le cadre de sa politique de promotion de la lecture, Cap Excellence a organisé deux temps forts en 2025.

Les **Nuits de la lecture**, événement national, ont permis de valoriser la lecture sous des formes originales en mobilisant le public sur des horaires atypiques, grâce à une programmation spécifique, des intervenants et un accueil adapté. Cette dynamique a été prolongée avec « **Écrivains de nuit** », marqué par l'ouverture exceptionnelle de la médiathèque en soirée et des rencontres avec des auteurs, en présence de M. Roger Toumson. Ces actions ont renforcé l'attractivité des équipements culturels et confirmé l'intérêt d'une communication anticipée et d'un partenariat accru avec les acteurs culturels du territoire.

Rencontre et échanges en soirée avec des auteurs en présence de Mr Roger TOUMSON =>



Focus sur la Direction Générale Adjointe Territoire et Solidarités

Direction des politiques sociales et de la grande exclusion

ODD mobilisés :



Le 20 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, une **mobilisation solidaire** a été organisée au sein de Cap Excellence, donnant lieu à une collecte auprès des agents au profit de plusieurs associations engagées dans la lutte contre la précarité. Denrées non périssables, produits d'hygiène et articles pour bébés ont ainsi été collectés.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus globale d'actions de terrain en faveur des personnes en situation de grande exclusion, incluant des actions de solidarité et d'amélioration de l'accès à l'hygiène. Réalisées grâce à la mobilisation des ressources internes et des partenaires, ces actions traduisent l'engagement de Cap Excellence à agir concrètement en faveur des publics les plus vulnérables et à renforcer les dynamiques de solidarité sur le territoire.

Denrées collectées puis remises à 4 organismes d'urgence sociale: Banque Alimentaire, à la Croix-Rouge française, à la Maison Saint-Vincent ainsi qu'à SOS Sans Abri.



Focus sur la Direction Générale Adjointe Territoire et Solidarités

Direction de l'organisation et projets transversaux

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



CAP CARNAVAL
Au cœur de la Guadeloupe
CIRCUITS DES NAVETTES GRATUITES

DOUBOUT POU ON GRAN VIDÉ
16 FÉVRIER 2025 ALIX ABYMES
ROTATIONS TOUTES LES 30 MIN. DE 13H00 À 18H00

ABYMES	BAIE-MAHAULT	GOSIER
St-John	Destrieux	Grande Ravine
St-John	Ligne Charles COEPPIN	Pôle Administratif
Miravalles	Fond Sarrail	Pointe de la Vierge (Détours)
Miravalles	La Jaille	Pouquet
Carrefour Nélie	Grand-Camp	Blanchard
Carrefour Nélie	Rond-point Miquet	CHU
St-John	Miravalles	Centre des Arts
Route de Desnoyères	St-John	CHU
St-John	Medis Angnes	CHU
Caillou	CRPS	CRPS
Quatre Chemins	Miravalles	Miravalles

BÉMAO MI MAS
23 FÉVRIER 2025 À BAIE-MAHAULT
ROTATIONS TOUTES LES 30 MIN. DE 13H00 À 18H00

ABYMES	BAIE-MAHAULT	GOSIER
Miravalles	Prépoint	Grande Ravine
Miravalles	Collège St-John PERSE	Pôle Administratif
Rond-point de Grand-Camp	Les Saubins	Pointe de la Vierge (Détours)
La Jaille	Prépoint/Les Fougères	Pouquet
Destrieux	La Jaille	Blanchard
	Destrieux	CHU
		Bépoint
		Grand-Camp
		Rond-point de Grand-Camp
		La Jaille
		Destrieux

PARADE DU DIMANCHE GRAS
02 MARS 2025 À POINTE-À-PITRE
ROTATIONS TOUTES LES 30 MIN. DE 11H00 À 13H00

ABYMES	BAIE-MAHAULT	GOSIER
Berlette	Destrieux	Grande Ravine
Pointe d'Or	Ligne Charles COEPPIN	Pôle Administratif
Boliqueux	Fond Sarrail	Pointe de la Vierge (Détours)
Miravalles	La Jaille	Bas de Fort
Miravalles	Grand-Camp n°1	Blanchard
Miravalles	CHU	CHU
Miravalles	Miravalles	Miravalles

Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action!

cap excellence COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ABYMES BAIE-MAHAULT-POINTE-À-PITRE

COEUR GUADELOUPE

SMT

Canal 10

FCL NEWS

Cap Carnaval 2025 s'inscrit dans une **dynamique partenariale forte** : la Communauté d'Agglomération Cap Excellence, la Ville de Pointe-à-Pitre et le GCCRP (l'association Groupement pour la Culture et le Carnaval de la Région Pointoise) unissent leurs efforts pour assurer l'organisation et le bon déroulement de l'ouverture officielle du carnaval.

Cette collaboration vise à garantir un événement festif, sécurisé et à la hauteur de notre tradition carnavalesque, pour le plaisir de toute la population.

Parmi les principales difficultés rencontrées figurent la gestion des déchets et la gestion du flux important de public et de véhicules légers. Pour améliorer les futures éditions, plusieurs pistes sont envisagées : encourager les transports collectifs, réduire les émissions de CO₂ via un partenariat avec le SMT, installer des bornes de tri, limiter l'usage du plastique, créer une charte éco-responsable, et réduire la consommation énergétique.

Les dépenses de fonctionnement de l'édition 2025 s'élèvent à 995 955 €, dont 375 598 € de subventions attribuées aux 3 groupements carnavalesques de la communauté d'agglomération

Focus sur la Direction Générale Adjointe Territoire et Solidarités

Direction des politiques culturelles

ODD mobilisés :



Action conduite en 2025 :



Latilyé Vakans Ekspéryans 2025 a mis une nouvelle fois en lumière le talent des jeunes percussionnistes de l'atelier Yon Dé Ka, issus des quartiers populaires de l'agglomération. Depuis plusieurs années, ces jeunes sont accompagnés par de grands noms de la musique : Klod Kiavué , Akiyo, Claude Vamur de Kassav (202, puis Dominik Coco & Célia Wa pour la saison 2024/2025. En 2026, ils poursuivront leur progression aux côtés du groupe Kan'Nida et de l'artiste Were Wana.



Chaque édition se conclut par une restitution publique mêlant créations musicales, performances d'artistes émergents : en 2025 : Yong Kawaii Nation, Nukila, Lejuh & friends, Mata..., des ateliers d'éducation artistique variés – vidéo, théâtre, comédie musicale, écriture, arts plastiques, ou encore un stage « Devenir influenceur ».

Avec un budget de 54 363 € + 3 600 € d'achat d'instruments et un soutien de 21 000 € de la CAF Guadeloupe, l'opération a rencontré un véritable succès malgré la pluie, notamment grâce à son intégration exceptionnelle au Festival IloJazz 2025, valorisant ainsi le patrimoine culturel immatériel.

Bien qu'elle concerne une quinzaine de jeunes chaque année et soit régulièrement remise en question, l'action est reconduite et vise aujourd'hui sa pérennisation.

En 2025, près de 400 personnes ont assisté à la restitution

Focus sur la Direction Générale du Pôle du Renouvellement Urbain

Direction de la politique de la ville

ODD mobilisés :



Action conduite en 2025 :



PLACI : Plan Local d'Application de la Charte d'Insertion nationale

L'ANRU impose que chaque maître d'ouvrage bénéficiant des financements liés au NPNRU doit intégrer des objectifs précis en matière d'insertion. Cela implique de :

- Décliner opérationnellement la **Charte Territoriale d'Insertion**, signée en 2024
- Faciliter la mise en œuvre de la **clause d'insertion** par les maîtres d'ouvrage,
- Adapter l'offre d'insertion aux besoins réels des chantiers,
- Renforcer l'accès à l'emploi des publics cibles,
- Développer le recours aux lots réservés au bénéfice des structures du SIAE.

Suivi des heures d'insertion - Marchés RUCAP en 2025

**Total heures insertion engagées :
26 470 h
Heures réalisées : 7 062 h**

Profil global des bénéficiaires en 2025

**Total : 33 bénéficiaires
Genre : 4 femmes et 29 hommes**

Focus sur la Direction Générale du Pôle du Renouvellement Urbain

Direction de l'Habitat

10 INÉGALITÉS RÉDUITES
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

ODD mobilisés :

Action conduite en 2025 :



Le **relogement de ménages** constitue une étape déterminante pour accélérer la mise en œuvre du projet RUCAP, tout en garantissant aux familles un accès à un parc de logements de qualité et favorisant une véritable mixité sociale.

Financement : L'action mobilise 50 % du poste dédié au relogement et à la MOUS Vieux-Bourg, pour un montant de 43 926,12 €, dans le cadre de la Convention RUCAP 2023, qui prévoit le cofinancement de l'ANRU.

Avec 70 % des relogements déjà réalisés, l'objectif est d'atteindre la finalisation complète d'ici fin 2026, assurant ainsi une transition résidentielle progressive et maîtrisée pour l'ensemble des ménages concernés.



255 MENAGES RELOGES

Focus sur la Direction Générale du Pôle du Renouvellement Urbain

Direction des Programmes Urbains



ODD mobilisés :

Action conduite en 2025 :



Le **suivi des opérations d'aménagement du secteur Vieux-Bourg** dans le cadre du programme RUCAP se poursuit. La DPU assure le cadrage du projet, l'analyse des documents de maîtrise d'œuvre urbaine et le suivi de la concession d'aménagement, dans un contexte où le projet est désormais arrêté.

Malgré cette avancée, le secteur demeure marqué par des complexités foncières et sociales, liées notamment à **l'insalubrité et au relogement**. Les priorités portent désormais sur le renforcement de l'ingénierie foncière et une meilleure articulation entre programmation et phasage des démolitions, essentielles à la bonne mise en œuvre des opérations.



← Visite de Vieux-Bourg de la ministre du LOGEMENT

La programmation inclut 191 logements – 65 sociaux, 86 intermédiaires et 40 en accession libre – ainsi que 1 540 m² d'activités.

Focus sur une collaboration DGADD, DGARM et DSI

Direction des opérations d'aménagement et du transport

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



Mise en service du paiement en ligne encadré (PayFiP) dans le cadre du transport scolaire

Cap Excellence a engagé la mise en service du paiement en ligne PayFiP afin de faciliter les démarches des usagers et moderniser la gestion du service.

Un questionnaire de satisfaction, piloté par la DGARM, a permis de recueillir les retours d'un échantillon d'usagers, mettant en évidence des difficultés techniques pour près de la moitié des répondants.

Pistes d'amélioration : Les enseignements tirés de cette phase de test conduiront à la finalisation des ajustements techniques du dispositif, en vue d'un déploiement plus fluide et sécurisé.

Retour au questionnaire de satisfaction : 57 usagers

Focus sur la Direction Générale Adjointe de l'Aménagement du territoire et du Développement Durable

Direction de l'Urbanisme et de la Cohérence Territoriale

ODD mobilisés :



Action conduite en 2025 :

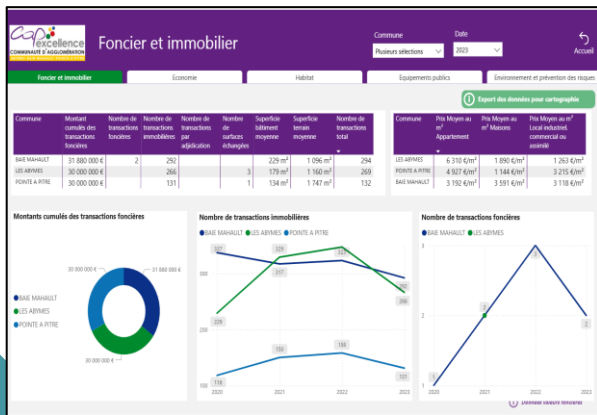
L'Observatoire du Foncier, de l'Habitat et de l'Immobilier (OFHI) :

Cap Excellence a engagé la création de son Observatoire du foncier, de l'habitat et de l'immobilier afin de disposer d'une vision partagée des dynamiques territoriales en matière de foncier, d'habitat et d'immobilier et de renforcer l'aide à la décision publique. Cet outil stratégique repose sur une approche croisée des données territoriales, structurée autour de deux briques complémentaires :

- **Power BI** : tableau de bord statistique pour l'analyse des dynamiques foncières, immobilières et de production de logements
- **CartoCap (SIG de Cap Excellence)** : visualisation cartographique pour spatialiser les enjeux et appuyer la lecture territoriale

Les premières analyses mettent en évidence des évolutions contrastées entre les communes, tant sur l'attractivité immobilière que sur la production de logements. Elles soulignent également une prédominance de l'habitat individuel et une offre encore insuffisante en logements accessibles, posant des enjeux forts en matière de consommation foncière, de mixité sociale et de cohérence urbaine.

OFHI : Un outil au service de l'aménagement – V0 en 2025



Focus sur la Direction Générale Adjointe de l'aménagement du territoire et du développement durable

Direction du développement durable et de la mobilité / partenariat CAUE

ODD mobilisés :



Action conduite en 2025 :

Accompagnement des collectivités :

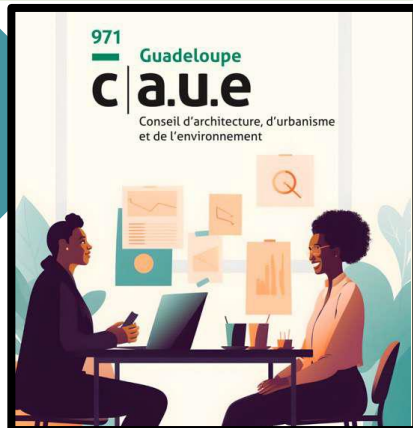
- Elaboration de documents stratégiques : CRTE, PAPI, PILHI;
- Animations et/ou modération d'évènements
 - Séminaire de sensibilisation autour des écogestes des agents de Cap Excellence et villes membres
 - Village du projet de territoire
- Accompagnement de la ville de Pointe-à-Pitre dans le cadre de l'AAP Ecoles durables en Guadeloupe

Conseil aux particuliers :

- Points conseil CAUE en mairie avec le référent Périne HUGUET
 - Permanence aux Abymes (1^{er} mercredi du mois)
 - Permanence à Baie-Mahault (2^{ème} mardi du mois)
- Conseiller France Rénov' : Brianna BABEL
 - 247 ménages sensibilisés
 - 249 conseils personnalisés
 - 21 accompagnements au parcours AH

Dynamique territoriale sur la construction durable et la maîtrise de l'énergie :

- 4 collectivités accompagnées
- 517 ménages conseillés
- 333 élèves sensibilisés



Focus sur la Direction Générale Adjointe de l'aménagement du territoire et du développement durable

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
71 001 0053 00260 24 0260 02 160 F
Accusé de réception
Réception par le préfet : 05/05/2026
Publication : 11/05/2026

Direction du développement durable et de la mobilité / partenariat CAUE

Action conduite en 2025 :



ODD mobilisés :



Sensibilisation du jeunes publics :

- Sensibilisation des élèves à la transition écologique + Ateliers
 - ❑ 2 écoles adhérentes T. GENDREY aux ABYMES et C. MAYEKO à BAIE-MAHAULT
- Evènement les enfants du patrimoine : programme d'activités dédié aux scolaires en amont des journées européennes du Patrimoine



Information et formation des professionnels :

- Formation « Rénovation énergétique des copropriétés de Guadeloupe »
- Mise à disposition des ressources :
 - ❑ Médiathèque numérique
 - ❑ Plateforme collaborative
 - ❑ Newsletter trimestrielle

PERGOLA

Pistes d'amélioration :

- Communication grand public autour des points conseils
- Mobilisation et participation des élus et des agents aux formations et évènements

Focus sur la Direction Générale Adjointe de l'aménagement du territoire et du développement durable

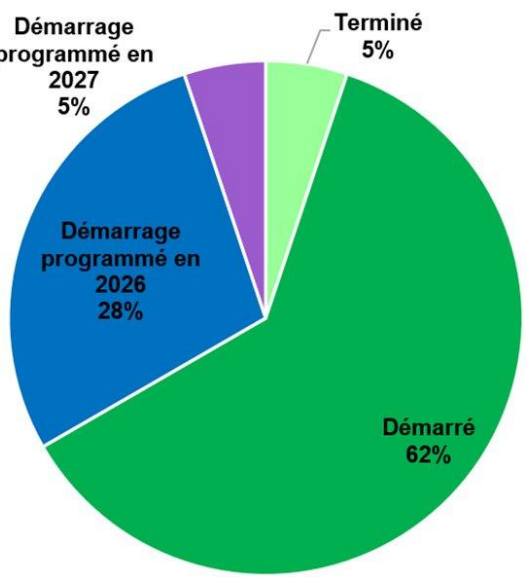
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
[71] 2024-05-13 10:26:02-24-10260402160-FF
Accusé de réception
Réception par le préfet : 13/05/2026
Publication : 11/05/2026

Direction Risques et Milieux aquatiques

ODD mobilisés :



Action conduite en 2025 :



Labellisé en 2024, le **Programme d'Action de Prévention des Inondations** (PAPI) du territoire de CAP EXCELLENCE comporte 39 actions pour la période 2024-2029 avec des financements contractualisés.

Financement :
Dépenses : 1 317 371,70 € en 2025 / 15 510 588,06 € au total PAPI
Recettes : 511 797,81 € en 2025 / 11 514 199,23 € au total PAPI

Recrutement d'un deuxième Chargé de mission PAPI depuis le 01/09/2025 dont les missions principales sont :

- ✓ Animation et coordination de l'ensemble du programme
- ✓ Actions d'amélioration de la connaissance, de protection et de la conscience du risque

Bilan 2025 :

- 2 actions sont terminées
- Second chargé de mission recruté
- 24 actions ont démarré en 2024/2025



Focus sur l'Office de Tourisme Intercommunal CAP CŒUR GUADELOUPE

OTI CAP CŒUR GUADELOUPE

ODD mobilisés :



Action conduite en 2025 :



L'Office de Tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe a **participé à la Foire de Paris** qui s'est déroulée du 29 avril au 11 mai 2025, à Paris Porte de Versailles.

Cet événement de grande envergure représentait une opportunité stratégique pour promouvoir le territoire de Cap Excellence.

- ❖ Nombre total de visiteurs accueillis sur le stand durant toute la Foire (Hors animations) : environ 500 visiteurs
- ❖ Nombre total de personnes ayant participé aux quiz : 190 personnes
- ❖ Volume de supports distribués : 365 Guides «Sonjé» / 1000 Cartes touristiques «Cap Cœur Guadeloupe» / 600 Fascicules «Cap Carnaval 2026»

Focus sur la Direction Générale Adjointe des Ressources Techniques

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



Cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES - BAIE-MAHAULT - POINTE-À-PITRE

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
FRANCE NATION VERTE
Agi - Mobiliser - Accélérer

M. Eric JALTON,
Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence,
à l'honneur de vous convier à la

**POSE DU 1^{ER} ARBRE
DU NOUVEAU PARC PAYSAGER
DE PETIT-PÉROU AUX ABYMES**

• VENDREDI 22 AOÛT 2025 • 09H00 •

Derrière Général Bricolage
À côté du Centre de Contrôle Technique

Cap Excellence, la Guadeloupe
au cœur de l'action!

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

Le 22 août 2025 a marqué une date symbolique pour notre territoire : **la plantation du tout premier arbre du futur Parc paysager de Petit-Pérou, aux Abymes.**

Grâce à l'engagement de Cap Excellence, ce projet ambitieux prend forme et s'inscrit pleinement dans la dynamique France Nation Verte, offrant bientôt aux habitants un nouvel espace de vie, de rencontre et de respiration au cœur de la ville. Lors de cette journée fondatrice, Co-financé par l'État via la DSIL et le Fonds Vert, ce projet illustre notre volonté d'agir concrètement pour une Guadeloupe plus verte, plus durable et plus conviviale.



5 arbres fruitiers ont été plantés : un manguiers un pied de pomme
cannelle prunier de cythère un grenadier un tamarinier

Focus sur la Direction Générale Adjointe des Ressources Techniques

Direction des Grands Travaux

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



Dans une démarche de préservation du patrimoine bâti et de valorisation culturelle à l'échelle de l'agglomération, Cap Excellence a lancé, en janvier 2022, des travaux de désamiantage, de déconstruction puis de **reconstruction à l'identique de la façade** classée de l'ancien cinéma RENAISSANCE. Cette opération s'inscrit dans la volonté de redonner vie à un lieu emblématique du paysage culturel guadeloupéen.

ce projet patrimonial symbolise l'engagement de Cap Excellence, en appui de la ville de Pointe-à-Pitre, pour accompagner la dynamique de préservation du patrimoine et le dynamisme culturel du territoire communautaire

L'opération s'est pleinement achevée en 2025, marquant l'aboutissement de cette démarche de restauration patrimoniale ambitieuse.

Contribution Cap Excellence : 1,7 M€ HT, aux côtés de l'État via la DAC et la DSIL. Coût total de 1,96 M€ HT.

Focus sur la Direction Générale Adjointe des Ressources Techniques

Pôle territorial de Baie-Mahault

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



L'inauguration de la déchetterie de Trioncelle marque une étape importante pour notre territoire. Conçu pour répondre aux besoins actuels comme futurs, ce nouvel équipement facilite le tri des déchets, encourage des pratiques plus responsables et contribue à la préservation de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

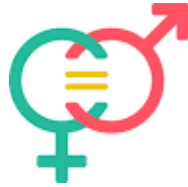
Dans ce cadre, Cap Excellence a réuni les journalistes lors d'une conférence de presse organisée le jeudi 11 décembre 2025 à Trioncelle, à Baie-Mahault. Cette rencontre a permis de présenter la restructuration de l'offre de tri et de valorisation des déchets, d'évoquer la fermeture prochaine du point de collecte de Jarry, l'avancement des travaux de requalification de la déchetterie de Petit-Pérou, ainsi que le fonctionnement du nouveau site de Trioncelle. Cette inauguration a également été l'occasion de rappeler les collectes solidaires de jouets menées à l'approche de Noël.

+55 % de déchets récoltés dans les déchetteries : depuis ces 5 dernières années

Focus sur la Direction Générale Adjointe des Ressources et Moyens

Direction des Ressources Humaines

Action conduite en 2025 :



ODD mobilisés :



DuoDay
2025



La Direction des Ressources Humaines pilote des actions visant à **promouvoir l'égalité des chances** et à **prévenir les discriminations** au sein de la collectivité. Ses actions font partie intégrante de sa politique au sein de l'institution. En 2025, plusieurs initiatives de sensibilisation ont été menées autour du handicap (DuoDay), de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la prévention du harcèlement, de l'illettrisme et de l'illectronisme, avec notamment des journées thématiques.

Une action de sensibilisation à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a permis aux agents volontaires de s'exprimer librement à travers des œuvres artistiques, écrites ou audibles à l'occasion de la **journée des droits de la femme en mars 2025**.

La Direction des Ressources Humaines s'est également **associée à la collecte solidaire** à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.

6 agents ont transmis leurs œuvres pour la journée des droits de la femme

Focus sur la Direction Générale des Services

Direction de l'innovation et de l'accompagnement des entreprises

Action conduite en 2025 :

ODD mobilisés :



En 2025, les **travaux de l'Agropark Caraïbes Excellence** se poursuivaient activement. Implanté à Perrin aux Abymes, est le premier parc d'activités entièrement dédié à l'agro-transformation des produits du terroir guadeloupéen. Conçu sur environ 5 hectares, ce projet structurant porté par CAP Excellence réunit une pépinière d'entreprises, des ateliers de production, un laboratoire qualité, des espaces de commercialisation ainsi qu'un jardin créole, dans l'objectif de soutenir l'innovation, la montée en compétence et la valorisation des productions locales. Véritable outil de développement économique, l'Agropark accompagne des entreprises innovantes grâce à des infrastructures techniques conformes aux normes sanitaires, des formations et un accès à un réseau de professionnels et les équipements sont en cours de finalisation.

Pour ce projet, un budget global de 6 834 615 €, dont 5 461 317,71 € de dépenses déjà engagées. Les travaux sont en phase de finalisation.

Sept premières entreprises ont déjà été sélectionnées pour intégrer la pépinière



Focus sur la Direction Générale des Services

DARCOM

Actions conduites en 2025 :

=> 10 canaux de communication

- Le site Internet www.capexcellence.net
- Une page Facebook
- Un compte YouTube
- Un compte Instagram
- Un compte LinkedIn
- Un compte Twitter
- Un Compte TikTok
- Eurécia
- Chaîne Whatsapp
- Journal papier

=> Production de 31 films en interne

- Koud Zyé (4 numéros)
- Démolition à Vieux-Bourg
- Signature convention DRFIP (janvier)
- La Renaissance 2 : signature du bail à construction - - Assemblée Plénière CLSM (février)
- Kongo Karayib (mars)
- Cap Entreprendre : visite de chantier
- Séminaire justice restaurative
- Territoire d'industrie (7 vidéos)
- Contrat de ville (mars)
- Visite de la ministre du logement : RUCAP (avril)
- Village itinérant du projet de territoire (4 numéros)
- COPIL RUCAP (mai)
- COPIL SDDE Horizon 2030 (2 vidéos)
- Rejoignez la chaîne Whatsapp (juillet)
- Lancement du site (juillet)
- Journées de l'action sociale (juillet)
- Auditions Agropark (juillet)
- Corsair Foot Académie (juillet)
- Visite de la déchetterie de Petit-Pérou (juillet)
- Parc Paysager de Petit-Pérou (août)
- Inauguration de la déchetterie de Trioncelle (août)
- Matinée de sensibilisation à l'illettrisme et à l'illectronisme
- T'as la ref ?

ODD mobilisés :



=> Production de 10 films en externe

- Cérémonie des vœux aux agents (janvier)
- Vœux du Président à la population (janvier)
- Cap Carnaval par Orlane & Célian
- Journée aux femmes : Slane
- Logement vacant
- Appel à projets Agropark
- Syvade
- Visite de la déchetterie de Petit-Pérou (juillet)
- Inauguration de la déchetterie de Trioncelle (août)

Focus sur la Direction Générale des Services

DARCOM

⇒ Production de 30 reportages photos

- Rencontre Métis'Gwa (février)
- Visite Pdte Comité Carnaval Dakar (février)
- Tournage Voeux du Président 2025 (février)
- Séminaire interne Ecogestes (février)
- Forum Emploi et Alternance (février)
- Signature Charte Relogement (février)
- Visite DG ANRU (février)
- Rencontre Pdt Action Logement (février)
- CoPil CLSM (février)
- CoPil Territoire Industrie (février)
- Signature convention DRFiP (février)
- La Renaissance 2 : signature du bail (février)
- Conseil communautaire
- Appel à Projets GALPA (mars)
- Cap Entreprendre : visite de chantier (mars)
- Village Projet de Territoire
- Ecrivains de nuit (juin)
- Séminaire Justice Restaurative (avril)
- Matinales de la DGADD (avril)
- QVCT (juin)
- Réunion publique SCOT (juin)
- Inauguration de la déchetterie de Trioncelle (août)
- Manhattan – chantier (août)
- Parc automobile renouvelé (août)
- Parc Paysager de Petit-Pérou (août)
- Visite de chantier de la déchetterie de Petit-Pérou (août)
- Réunion de chantier Centre des Arts (septembre)
- Matinée de sensibilisation à l'illectronisme et à l'illectronisme (septembre)
- Les Lauriers (septembre)

⇒ Suivi des réseaux sociaux édité de janvier à septembre 2025

- Lancement du site Internet www.capexcellence.net le 27 juin 2025
- Page Facebook de CAP excellence : 18 223 followers ↑
- Compte YouTube : 1 654 abonnés ↑
- Compte Instagram : 2 467 Followers ↑
- Compte LinkedIn : 1 893 abonnés ↑
- Compte Twitter : 209 abonnés ↑
- Compte TikTok : 327 abonnés ↑
- Chaîne whatsapp : 1408 abonnés
- Journal de Cap Excellence : 40 000 exemplaires distribués

ODD mobilisés :



Actions principales menées :

- Campagnes de communication pour les grands événements tel que Carnaval
- Relations presse / relations publiques tel que inaugurations
- Gestion des réseaux sociaux
- Création de contenus pour tous les événements menés par Cap Excellence et en tant que partenaire

Indicateurs de performance :

Quantitatif

- Audience et portée
- Engagement (likes, partages, commentaires)

Qualitatif

- Évolution de la notoriété ou de l'image de marque



III. Recensement des projets de développement durable / des 17 ODD



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif Développement Durable 1

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 1 :

1. La programmation du Contrat de ville 2025
2. Sensibilisation du public à la grande exclusion
3. Création d'un guide d'urgence sociale
4. Coordination partenariale et prise en charge des personnes en grande marginalité
5. Actions de terrain, solidarité et accès à l'hygiène en faveur des personnes en situation de grande exclusion
6. Actions de solidarité suite aux collectes de jouets



La programmation du Contrat de ville 2025

Prise en compte dans les politiques

1.b : Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté

Actions conduites en 2025 :

La programmation du Contrat de Ville 2025 de Cap Excellence vise à soutenir les initiatives locales dans les quartiers prioritaires de la ville, à travers un appel à projets, des conventions de financement et un accompagnement méthodologique des acteurs. La programmation a validé 135 projets et s'articule autour de priorités transversales en lien avec les Objectifs de développement durable : éducation et jeunesse, inclusion sociale et égalité, cadre de vie et transition écologique, participation citoyenne, cohésion sociale, ainsi que santé et bien-être.

Financement : Elle mobilise une enveloppe financière composée de 783 150 € de Cap Excellence, 1 117 780 € de l'État/ANCT et 80 000 € de l'EPFG.

Difficultés : cette programmation était inscrit dans un calendrier contraint, avec des délais de versement des subventions pouvant fragiliser la trésorerie des associations.

Pistes d'amélioration : lancement des appels à projets dès N-1 et simplification des circuits de validation afin d'accélérer la contractualisation et les paiements.



Sensibilisation du public à la grande exclusion – Création d'un guide d'urgence sociale



Accès aux ressources

1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la micro-finance.

Actions conduites en 2025 :



Cap Excellence a organisé un **ciné-débat** autour du film « *L'Homme Vertige* », suivi de tables rondes réunissant des professionnels et acteurs engagés dans la lutte contre la grande exclusion. Cette initiative a permis d'éclairer les réalités vécues par les personnes sans domicile fixe, de déconstruire les préjugés et de favoriser le dialogue entre citoyens et professionnels (sociologue et réalisateur, représentants de l'URIOPSS, associations du champ social, sanitaire et de l'hébergement).

Financement : Réalisée grâce à la mobilisation de moyens internes et partenariaux

Pistes d'amélioration : l'action a posé les bases d'une dynamique à poursuivre, avec une diversification des formats et un ancrage territorial renforcé.



Cap Excellence a conçu et diffusé un **guide d'urgence sociale** destiné aux personnes en situation de précarité, ainsi qu'aux professionnels et bénévoles du territoire. Ce document recense les structures et dispositifs permettant de se loger, se soigner, se nourrir, être orienté et bénéficier d'un accompagnement social. Cette action contribue à une meilleure lisibilité de l'offre sociale.

Financement : Réalisée en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs.

Pistes d'amélioration : Les perspectives portent sur une mise à jour annuelle et le développement d'une version numérique accessible, afin de garantir l'actualisation continue des informations.

Coordination partenariale et prise en charge des personnes en grande marginalité



Accès aux ressources

1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la micro-finance.

Actions conduites en 2025 :

Cap Excellence a renforcé la coordination partenariale entre les référents communaux en prévention des risques, le Service Prévention des Risques et Accompagnement à la Résilience, les polices municipales, les CCAS et l'EPSM, afin d'améliorer les modalités de prise en charge des personnes sans domicile fixe et en situation de grande marginalité. Cette démarche vise notamment à garantir une réponse adaptée en cas de cyclone ou de situation d'urgence exceptionnelle.

Pistes d'amélioration : L'action se poursuit avec pour objectif la formalisation de protocoles communs d'intervention et le renforcement des échanges réguliers entre partenaires.



Actions de terrain, solidarité et accès à l'hygiène en faveur des personnes en situation de grande exclusion



Accès aux ressources

1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la micro-finance.

Actions conduites en 2025 :



Cap Excellence a participé activement aux **dispositifs territoriaux de lutte contre la grande exclusion à travers des maraudes sociales, distributions de repas, actions de coordination partenariale et la contribution au schéma territorial de prise en charge de la grande marginalité**. L'agglomération a également soutenu les associations via une collecte solidaire interne, accompagné les démarches de relogement avec la MOUS et appuyé les CCAS, notamment celui des Abymes, dans la mise en place d'un point d'hygiène destiné aux personnes sans domicile fixe.

Perspectives d'amélioration : Ces actions, réalisées grâce à la mobilisation des ressources internes et partenariales, ont mis en évidence la nécessité de renforcer des réponses pérennes en matière de logement et d'accès à l'hygiène.



Actions de solidarité suite aux collectes de jouets



Accès aux ressources

1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la micro-finance.

Actions conduites en 2025 :



Suite aux collectes solidaires de jouets sur notre territoire organisées par la direction de la prévention des déchets, une distribution a été réalisée au profit des enfants du territoire, grâce à une mobilisation collective remarquable.

Dans ce cadre, une collaboration a été établie avec quatre associations locales engagées : Viv Ansanm Mowtenol (Pointe-à-Pitre), La Tyrolienne (Pointe-à-Pitre), Petit Pérou an Mouvman (Les Abymes) et Fam d'Art (Baie-Mahault). Les cartons de jouets ont été remis aux associations après la signature d'une convention attestant de leur bon état, garantissant ainsi une redistribution dans les meilleures conditions.

Donner une seconde vie aux jouets a permis d'offrir des moments de joie aux enfants tout en renforçant la solidarité sur le territoire.





Actions programmées en 2026

- Cap Excellence mettra en œuvre la **programmation annuelle du contrat de ville 2026**, selon les nouvelles modalités de gouvernance du contrat 2030, au bénéfice des 8 QPV du territoire.
- Les **projets de quartier** seront déployés par la mise en place de **comités de quartier**, chargés de coordonner les interventions et les plans d'actions thématiques au plus près des besoins locaux.
Financement : 100 000,00 - EPF Terres Caraïbes ; Etat - Bop 147 : +/- 1 000 000, 00 (à confirmer)
- Afin de faciliter l'accès aux soins, à l'hygiène et aux droits des personnes en situation de grande marginalité, particulièrement éloignées des dispositifs de droit commun, CAP Excellence mettra en **place de villages santé précarité** en partenariat avec la Croix-Rouge française et les CCAS du territoire.
- Cap Excellence renforcera la **coordination territoriale entre les acteurs de la lutte contre la grande exclusion** (CCAS, associations, services de l'État et collectivités), en veillant à intégrer pleinement les publics sans domicile fixe dans les dispositifs de gestion des risques et des situations d'urgence.
- Le développement d'**outils de communication et de sensibilisation sur la grande exclusion**, incluant la création de capsules vidéo thématiques ainsi que l'organisation de ciné-débats et de temps d'échanges, permettra d'améliorer la lisibilité des dispositifs existants et de lutter contre les préjugés



Objectif Développement Durable 2

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 2 :

1. Stratégie Alimentaire Territoriale labellisée PAT «CAPVORE »



Faim

Stratégie Alimentaire Territoriale labellisée PAT « CAPVORE »

2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

Actions conduites en 2025 :







La Stratégie Alimentaire Territoriale CAPVORE, lancée et labellisée en 2021, entre en **phase 2 avec la construction de son plan d'actions**, à partir d'un diagnostic stratégique actualisé. Elle vise à accompagner l'évolution des pratiques de consommation vers une alimentation locale, durable et équilibrée, à développer une production adaptée à la demande du territoire et aux enjeux environnementaux, et à structurer les filières agricoles, halieutiques et d'agro-transformation.

La démarche poursuit également des objectifs d'accessibilité pour toutes et tous aux produits locaux, de valorisation des produits de terroir et de la gastronomie locale, et de renforcement de l'économie alimentaire et de l'emploi. Le plan d'actions s'articulera autour de **quatre axes structurants** :

1. justice sociale,
2. nutrition et santé,
3. environnement (préservation des ressources, biodiversité, adaptation au changement climatique)
4. et économie alimentaire (production, transformation, distribution)



Actions programmées en 2026

-  Cap Excellence réalisera et mettra en place des **habitats de nidification (nids à abeilles)** dans les jardins partagés du territoire dans le cadre de son projet **Jardin d'Excellence – Plantes mellifères**. Des panneaux explicatifs seront installés afin de sensibiliser le public à la nidification et à la protection des pollinisateurs.
-  Cap Excellence mettra en place un le **1^{er} village de l'Alimentation**, dédié à la présentation, à la promotion et à la valorisation des actions du Projet Alimentaire Territorial CAPVORE auprès du grand public.
-  Dans le cadre du dispositif Capiculture, Cap Excellence organisera un village de promotion et de valorisation de la filière apicole du territoire : « **Le miel en fête à Cap Excellence** », .
-  Le projet de Jardin d'Excellence accompagnera à nouveau les habitants du territoire vers l'autoconsommation, à travers la **distribution de plants de pwa péyi**. Des **ateliers pédagogiques** seront proposés sur la conservation, la transformation et la fabrication de produits alimentaires, accompagnés de fiches recettes.



Objectif Développement Durable 3

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 3 :

1. Le Contrat Local de Santé 2026-2031
2. L'Atelier Santé Ville
3. La participation de CAP Excellence à OCTOBRE ROSE
4. Prévention et promotion de la santé mentale
5. Prévention nutritionnelle, activité physique et bien-être
6. Santé, sécurité et qualité de vie au travail
7. Des référents pour mieux accompagner les agents



Le Contrat Local de Santé 2026-2031 & L'Atelier Santé Ville

3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

Actions conduites en 2025 :

Le **Contrat Local de Santé 2026-2031**, en cours de signature, vise à renforcer la coordination entre les acteurs sanitaires, sociaux et institutionnels afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il s'appuie sur une approche intersectorielle intégrant les déterminants environnementaux et sociaux, l'amélioration de l'accès et de la continuité des soins, ainsi que la participation citoyenne.

Financement : Le dispositif prévoit un cofinancement de l'ARS et des partenaires, ainsi que le financement du poste de coordonnateur CLS pour toute la durée du contrat

L'**Atelier Santé Ville (ASV)** assure l'animation et la coordination du volet santé du Contrat de Ville, en structurant les dynamiques partenariales et en renforçant la cohérence des politiques publiques de santé dans les quartiers prioritaires. Soutenu par une subvention de 22 000 € le dispositif contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Pistes d'amélioration : Un renforcement de la communication auprès des habitants et le développement d'ateliers de sensibilisation en lien avec les villes membres (CCAS, centres sociaux).





La participation de CAP Excellence à OCTOBRE ROSE

3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

Actions conduites en 2025 :



- Une belle dynamique a animé le Pôle Technique de Grand Camp à l'occasion d'Octobre Rose 🧡. Les agents se sont pleinement investis en adoptant fièrement **le rose comme dress code**, témoignant ainsi de leur soutien à la lutte contre le cancer du sein et de leur solidarité envers toutes les personnes touchées par cette maladie. Cette mobilisation reflète parfaitement les valeurs de cohésion, de bienveillance et de sensibilisation qui nous rassemblent au quotidien. Bravo à toutes et à tous pour votre engagement exemplaire ! 🙌. Des supports ont été diffusés et affichés au sein de chaque étage des bâtiments rappelant les gestes détection. 🎀



Prévention et promotion de la santé mentale & Prévention nutritionnelle, activité physique et bien-être

3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Santé-environnement

3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

Actions conduites en 2025 :

L'action de **prévention et de promotion de la santé mentale** regroupe des actions de sensibilisation, de formation et d'information à destination des habitants et des professionnels des quartiers prioritaires : formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), rencontres professionnelles et Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM). Ces initiatives contribuent à renforcer les compétences locales et à améliorer la prise en charge.

L'action de **prévention nutritionnelle, activité physique et bien-être** vise à promouvoir des comportements favorables à la santé à travers des actions de proximité : village santé, bus itinérant santé, ateliers nutrition, activité physique adaptée et sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Financement : Financées dans le cadre de la programmation 2025 du Contrat de Ville et via des partenariats locaux

Pistes d'amélioration : Les perspectives portent sur la régularité des interventions et le développement de partenariats sport-santé.



Santé, sécurité et qualité de vie au travail

3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

Actions conduites en 2025 :



Les actions menées en matière de santé, sécurité et qualité de vie au travail visent à prévenir les risques professionnels, protéger la santé des agents et améliorer durablement leurs conditions de travail. En 2025, plusieurs initiatives ont été déployées : formations au **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** et à la prévention des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**, actions de sensibilisation à la santé, promotion du sport au travail avec des séances de Pilates et encouragement d'initiatives internes telles que l'éveil musculaire des agents.

Le suivi du programme PNRI * niveau 1 à la clôture de la campagne en janvier 2025 a également permis d'identifier des situations nécessitant un accompagnement spécifique :

- 17/33 diagnostics positifs,
- 42 appels à la cellule d'accompagnement
- 2 montages de dossiers RQTH

La démarche se poursuivra par la structuration d'une programmation pluriannuelle et la diversification des actions de sensibilisation.

**La vocation principale du programme PNRI est de vous permettre d'apporter la base de connaissance nécessaire à vos collaborateurs afin de comprendre ce qu'est réellement le handicap, d'identifier les stigmas entourant ce sujet et d'appréhender la notion du statut de travailleur handicapé ainsi que les avantages liés à la RQTH.*



Des référents pour mieux accompagner les agents



Santé-environnement

3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

Actions conduites en 2025 :



Dans une volonté d'améliorer l'accompagnement de ses agents et de renforcer la qualité du service public, la communauté d'agglomération a choisi de nommer en interne trois référents : **un référent Illectronisme, un référent Harcèlement et actes de violence et un référent Déontologie.**

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique proactive visant à promouvoir un environnement de travail inclusif, éthique et sécurisé.

Les bénéfices pour la collectivité et les agents :

- **Un accompagnement de proximité**, assuré par des agents formés et identifiés.
- **Une meilleure prévention des risques professionnels**, qu'ils soient relationnels, éthiques ou liés aux compétences numériques.
- **Un environnement de travail plus sûr, plus respectueux et plus inclusif**, favorisant le bien-être et l'engagement de chacun.
- **Une amélioration de la qualité des services rendus aux usagers**, grâce à des agents mieux accompagnés et plus sereins.
- **Une collectivité plus moderne et responsable**, capable de répondre aux enjeux actuels tout en plaçant l'humain au centre.



Actions programmées en 2026

- Les actions de **prévention en santé mentale** permettront de sensibiliser habitants et professionnels des quartiers prioritaires à travers des formations supplémentaires (PSSM), des rencontres et les SISM, en lien avec les partenaires institutionnels. Le suivi de l'expérimentation de la Plateforme Logement - Santé Mentale sera également relancé.
- Les actions de **prévention nutritionnelle, activité physique et bien-être** favoriseront l'adoption de comportements bénéfiques pour la santé grâce à des villages santé, ateliers nutrition et dispositifs itinérants mobilisant les habitants du territoire.
- En 2026, le **nouveau Contrat Local de Santé (2026-2031)** structurera et coordonnera les politiques locales de santé, en articulation avec les dispositifs existants. Il renforcera l'accès à la prévention, au dépistage et aux soins, notamment à travers des actions de proximité (bus et villages santé, dépistages, activité physique adaptée). Il soutiendra l'accompagnement des publics vulnérables (maraudes, lutte contre l'habitat indigne, cellule situations complexes), développera les actions en santé mentale et en santé environnementale, et consolidera la gouvernance territoriale par une coordination renforcée et un pilotage structuré des actions.



Actions programmées en 2026

- La Direction des Ressources Humaines mettra en œuvre plusieurs actions visant à améliorer durablement **la protection sociale et la qualité de vie au travail des agents**. Elles incluront notamment :
 - la mise en place de la protection sociale complémentaire santé
 - le déploiement d'une cellule d'écoute,
 - l'organisation d'ateliers autour de la santé mentale
 - l'introduction d'une nouvelle discipline dans le cadre du sport au travail avec du coaching sport santé.



Cette démarche visera à renforcer la prévention, le bien-être des agents et l'accompagnement des situations individuelles.



Objectif Développement Durable 4

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 4 :

1. Latilyev vakans eksperyans
2. Les nuits de la lecture
3. Vacances créatives
4. Explorations culturelles et éducatives dans les bibliothèques

Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans ces conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Égalité des chances

Latilye vakans eksperyans

4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

Actions conduites en 2025 :



Yon Dé Ka est un atelier de jeunes percussionnistes issus des quartiers populaires de l'agglomération. Chaque année, ils sont accompagnés par des artistes musiciens reconnus : 2020/2021 Klod Kiavué, 2022/2023 Akiyo, 2023/2024 Claude Vamur (bateur de Kassav), 2024/2025 Dominik Coco & Célia Wa. En 2026, ils travailleront avec le groupe Kan'Nida et l'artiste Were Wana.

Chaque année les travaux d'apprentissage et de composition musicale sont présentés en public lors d'une restitution sous la forme de plateaux artistiques accueillant la jeune génération de musiciens (en 2025, Yong Kawaii Nation, Nukila, Lejuh & friends, Mata,...), ainsi que des ateliers d'éducation artistique thématiques ou stages : "Devenir influenceur" avec Yoottle, vidéo (Antilles média), théâtre, comédie musicale (ReKKréasyon), écriture (Dé Mo Kat Pawòl), arts plastiques (Graff avec Le Mur Guadeloupe), etc...

Environ 400 personnes étaient présentes pour la restitution 2025. A noter les instruments utilisés par les jeunes sont des percussions traditionnelles : Tanbou chan, solo, Ka, Flutes bambou, Chacha, Ti bwa, Basse & contrebasse du Mas, voix



Les nuits de la lecture

Égalité des chances

4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

Actions conduites en 2025 :



Dans le cadre de sa politique de développement de la lecture publique, Cap Excellence a proposé en 2025 deux événements complémentaires visant à diversifier les pratiques culturelles et à élargir les publics. Les **Nuits de la lecture**, inscrites dans un événement national, ont permis d'expérimenter de nouveaux formats autour du livre en mobilisant les usagers sur des horaires élargis, favorisant ainsi l'accessibilité et l'attractivité des médiathèques.



Cette dynamique s'est poursuivie avec l'opération « Écrivains de nuit », marquée par une ouverture exceptionnelle en soirée et des temps d'échanges privilégiés avec des auteurs, notamment en présence de Roger Toumson.

Ces actions avaient pour objectifs de renforcer le lien entre les habitants et les équipements culturels, de valoriser la création littéraire et de favoriser l'accès à la lecture pour tous. Elles ont également permis de consolider les partenariats avec les acteurs culturels du territoire et de souligner l'importance d'une programmation anticipée et d'une communication renforcée pour toucher un public plus large.

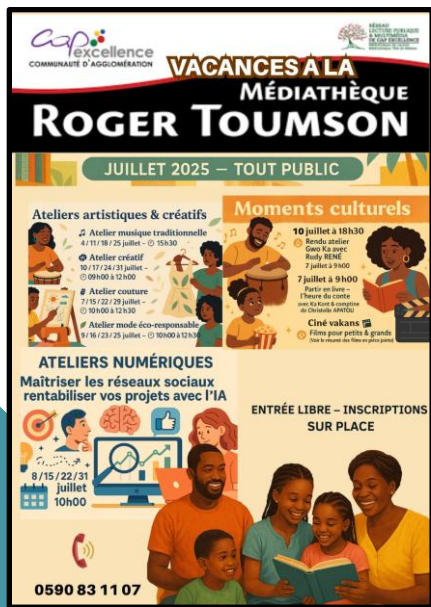
Vacances créatives et explorations culturelles et éducatives dans les bibliothèques



Apprentissages fondamentaux

4.6 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

Actions conduites en 2025 :



Durant les périodes de vacances scolaires, Cap Excellence a mis en œuvre des **Ateliers Vacances** à destination des enfants et des adolescents, afin de garantir un accès continu à la culture, à la lecture et aux pratiques numériques. Ces ateliers, animés par les agents et des intervenants extérieurs, ont proposé des activités éducatives et structurantes adaptées aux temps de loisirs.

Axe d'amélioration : Face à une forte demande, l'organisation a mis en évidence la nécessité de mieux anticiper les inscriptions, de renforcer l'encadrement et de structurer un programme annuel, en s'appuyant davantage sur les partenariats avec les associations et les structures jeunesse du territoire.

Cap Excellence a conduit plusieurs actions de médiation culturelle et éducative :

- L'Heure du conte, action pérenne menée tout au long de l'année
- Des projections de films organisées ponctuellement en 2025
- La lecture inclusive, portées notamment par des seniors,

Perspectives d'évolution : déploiement d'actions hors les murs, le renforcement des partenariats avec les structures de la petite enfance et le développement de la médiation culturelle sur l'ensemble du territoire.



Actions programmées en 2026

Au sein de la médiathèque Roger TOUMSON en 2026 seront organisés :

- Des **ateliers de remédiation (lutte contre illettrisme)** renforceront les compétences de base autour de situations professionnelles concrètes. Ils incluent animation, accompagnement numérique et suivi des progrès.
- Des **ateliers à la médiathèque visent à lutter contre l'illectronisme** et à favoriser l'autonomie numérique pour le public en difficulté avec le numérique.
- Un atelier hebdomadaire artistique et socioculturel autour des traditions populaires de la Caraïbe : **Raconte-moi ma Caraïbe.**
- Le **Mois du film documentaire** est un rendez-vous national valorisant le cinéma documentaire pour réfléchir et débattre.

=> Financement et évaluation: Autofinancé par Cap Excellence, les dispositifs seront évalués via la satisfaction des participants et le nombre de sessions et bénéficiaires.



Actions programmées en 2026

- **Latilyé Vakans Ekspéryans 2026** accompagnera une nouvelle promotion de jeunes percussionnistes issus des quartiers populaires de l'agglomération au sein de l'atelier Yon Dé Ka. Les jeunes travailleront en 2026 avec le groupe Kan'Nida, Célia Wa (flûte bambou) et l'artiste Were Wana. Comme à l'accoutumée, les travaux d'apprentissage et de composition seront présentés au public lors d'une restitution prévue en juillet 2026, intégrant plateaux artistiques et ateliers d'éducation artistique. Le projet devrait bénéficier d'un budget de 55 000 €, dont 3 500 € dédiés à l'acquisition de tambours ka.



Objectif Développement Durable 5

Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes femmes et filles

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 5 :

1. Inclusion et égalité professionnelle
2. La prévention des exclusions au sein de CAP Excellence
3. Sensibilisation des agents aux risques de propos sexistes
4. Contrat de ville et égalité des sexes

Inclusion et égalité des chances & prévention des exclusions au sein de CAP Excellence



Participation et accès aux postes de direction

5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Actions conduites en 2025 :

Actions de sensibilisation et de prévention menées par la DRH

La Direction des Ressources Humaines a piloté en 2025 un ensemble d'actions destinées à promouvoir l'égalité des chances et à prévenir toutes formes de discrimination au sein de la collectivité.

Cette démarche s'est traduite par plusieurs initiatives de sensibilisation autour :

- du handicap, notamment à travers la participation au DuoDay,
- de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- de la prévention du harcèlement,
- ainsi que de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Engagement solidaire et perspectives d'amélioration

En parallèle, la Direction des Ressources Humaines s'est associée à une collecte solidaire à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, contribuant ainsi à promouvoir les valeurs de solidarité et à encourager l'implication sociale des agents.

Ces actions, appelées à se poursuivre et à se renforcer, s'accompagneront d'une amélioration de la communication interne, afin d'accroître la visibilité des dispositifs existants et de favoriser une participation encore plus large des agents.



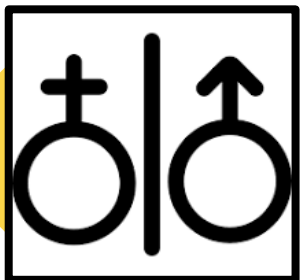
Sensibilisation des agents aux risques de propos sexistes



Participation et accès aux postes de direction

5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Actions conduites en 2025 :



Dans le cadre de la promotion d'un environnement de travail respectueux et bienveillant, un **temps d'information et d'échanges** a été organisé autour d'un sujet essentiel : **la prévention des propos sexistes et sexuels au travail**. Cette initiative a visé à sensibiliser l'ensemble des agents et à renforcer la culture du respect au sein de la collectivité.

La matinée du mercredi 26 novembre 2025 au Centre culturel SONIS a permis :

- d'expliquer ce que recouvrent les propos et comportements sexistes ;
- d'identifier les situations à risque susceptibles d'affecter le bien-être au travail ;
- de présenter les réflexes et actions permettant de réagir et d'agir collectivement.

L'événement est ouvert à l'ensemble des agents, dans un esprit d'écoute, de partage et de bienveillance.

Cette action s'inscrit pleinement dans la volonté de la collectivité de garantir un cadre de travail où chacun se sent respecté, protégé et en sécurité.



Participation et accès aux postes de direction

Contrat de ville et égalité des sexes

5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Actions conduites en 2025 :



L'égalité entre les femmes et les hommes est un axe transversal essentiel des Contrats de ville. Ces contrats, qui structurent les politiques publiques dans les quartiers prioritaires, ont pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales. À ce titre, ils intègrent systématiquement une dimension liée à la lutte contre les discriminations, dont les inégalités de genre.

- Les femmes des quartiers prioritaires sont davantage exposées aux précarités : emploi, mobilité, accès aux droits, violences intrafamiliales.
- Il s'agit de garantir un accès équitable à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la culture et aux services publics.
- La promotion de l'égalité contribue à l'autonomie des femmes, au développement local et au mieux-être des familles.



Objectif Développement Durable 6

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 6 :

1. Le dispositif Woté kaz en dlo
2. Les travaux de curage de canaux du territoire de CAP Excellence
3. Poursuite du recensement des PHE (Plus Hautes Eaux)
4. Modélisation hydraulique
5. le PREDICT
6. Sensibilisation en cas de fortes pluies
7. Le Plan InterCommunal de Sauvegarde
8. Signalisation routière en cas d'inondation
9. Plan de Prévention Risques Naturels
10. Etudes d'acquisition des biens exposés à l'inondation
11. Travaux d'entretien sur les cours d'eau

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Le dispositif Woté kaz en dlo

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Actions conduites en 2025 :

Depuis juillet 2024, le dispositif « WOTÉ KAZ AN DLO » accompagnait les habitants des zones inondables des Abymes afin de mieux les protéger face aux risques d'inondation 🌧️ 🏠.

Ses objectifs étaient de :

- ✓ Évaluer les risques encourus,
- ✓ Limiter les dégâts en cas d'évènement climatique,
- ✓ **Renforcer la sécurité des familles concernées.**

Dans ce cadre, une réunion publique du dispositif « WOTÉ KAZ AN DLO » s'était tenue le mercredi 9 avril 2025 à 17h, au Centre de Ressources des Abymes, afin d'informer les habitants et de répondre à leurs questions.

Fin de la phase expérimentale sur le secteur de Salle d'Asile, Terrasson, Carraque en 2025

Le Président de Cap Excellence, **M. Eric JALTON**, vous convie à la réunion publique d'information sur le

PREMIER BILAN D'ÉTAPE du dispositif WOTÉ KAZ AN DLO

le **Mercredi 09 Avril 2025 à 17h00**
au **Centre de Ressources des Abymes**

Pour plus d'informations, contactez le **06 90 26 61 97** ou allez sur le site wotekazandlo.capexcellence.net

Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action!
Eric JALTON, Président de Cap Excellence

ÉLU RÉFÉRENT : M. Fabert MICHELÉY, Vice-Président de la Commission Grand & Petit cycle de l'Eau - Tél. : 06 90 50 78 41
CADRE RÉFÉRENT : Mme Claire MEILLAREC, Directrice de Mission Protection contre les Inondations - Tél. : 06 90 94 56 05

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR



CRTE
CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les travaux de curage de canaux du territoire de CAP Excellence



Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Actions conduites en 2025 :

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-A-PITRE

TRAVAUX DE CURAGE DE CANAUX SUR LE TERRITOIRE DE CAP EXCELLENCE

CHANTIERS AVRIL-MAI 2025 • 59 000 €

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques & la Prévention des Inondations (GEMAPI), Cap Excellence a procédé à des travaux de curage de canaux en prévention du risque inondation sur le territoire pour un montant de 59 000 €

Ravine Bacadere aux Abymes
Canal du Bourg de Baie-Mahault
Canal du Raizel
Route de Budan à Baie-Mahault
Pointe d'Or aux Abymes
Canal Lafond aux Abymes

Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action!

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), Cap Excellence a procédé à des travaux de curage de canaux sur le territoire, afin d'améliorer l'écoulement des eaux et de limiter les risques d'inondation.

Ces opérations, essentielles pour la protection des habitants et des biens, représentent un investissement de 59 000 €.

✓ Une action concrète pour un territoire plus sûr et plus résilient face aux aléas climatiques.





Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

Actions conduites en 2025 :

- ✓ Poursuite du recensement des PHE (Plus Hautes Eaux) et les matérialiser par la pose de repères d'inondation et de submersion



Pointe d'or

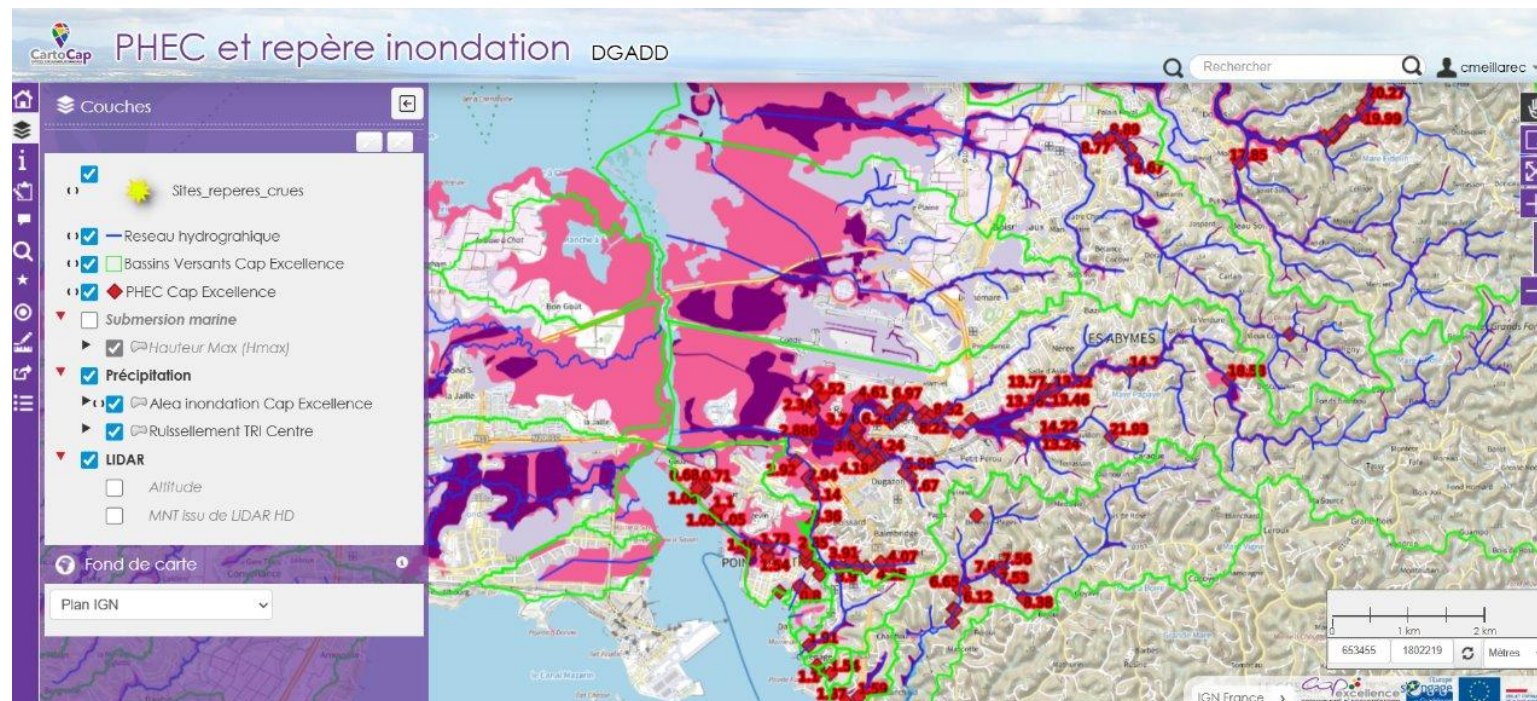
CRTE

CONTRAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Poursuite du recensement des PHE (Plus Hautes Eaux)

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.





Modélisation hydraulique et service PREDICT

Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

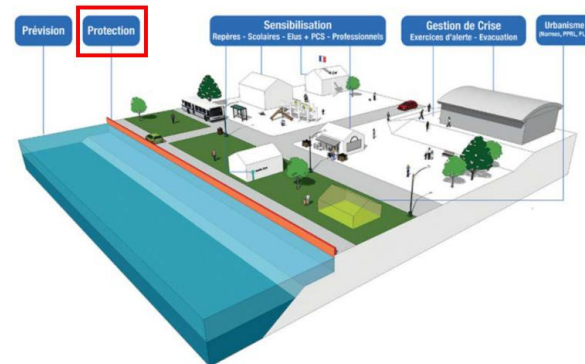
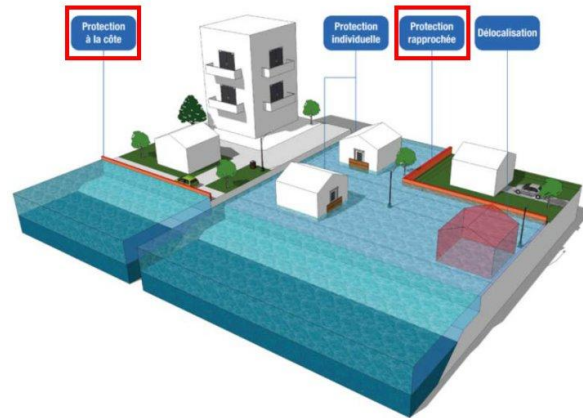
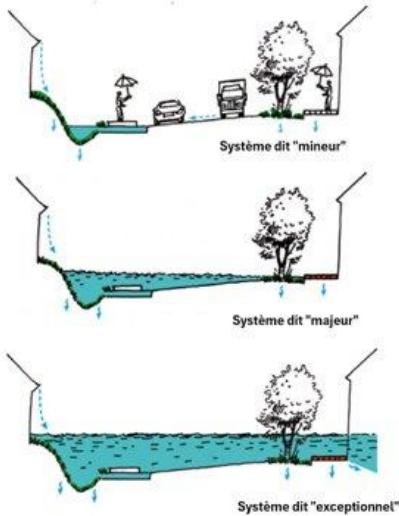
6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Actions conduites en 2025 :

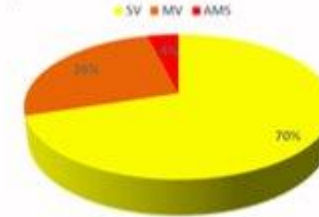
✓ Appui technique sur les actions de modélisation hydraulique du ruissellement urbain, de la submersion marine et de la submersion chronique

✓ Le service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques (PREDICT) pour l'EPCI et les communes membres :

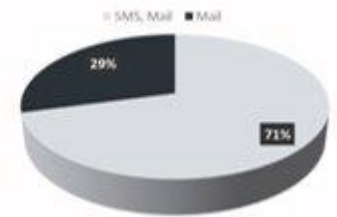
- 5 rapports d'évènements : 12 et 13/08 2024 (Ernesto), 28/08/2024, 26/09/2024, 17 et 18/05/2025,
- 154 alertes entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2025



Répartition des alertes par niveau de risque



Vecteur de communication utilisé



CRTE

CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Sensibilisation en cas de fortes pluies & PICS

Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

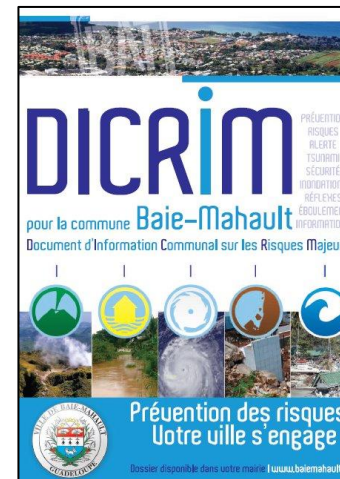
6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Actions conduites en 2025 :



✓ Sensibilisation aux bons réflexes lors de pluies intenses

✓ Lancement de l'Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de Cap Excellence, actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des Villes membres et Actualisation et diffusion des Documents d'Informations Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM)





Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

Actions conduites en 2025 :



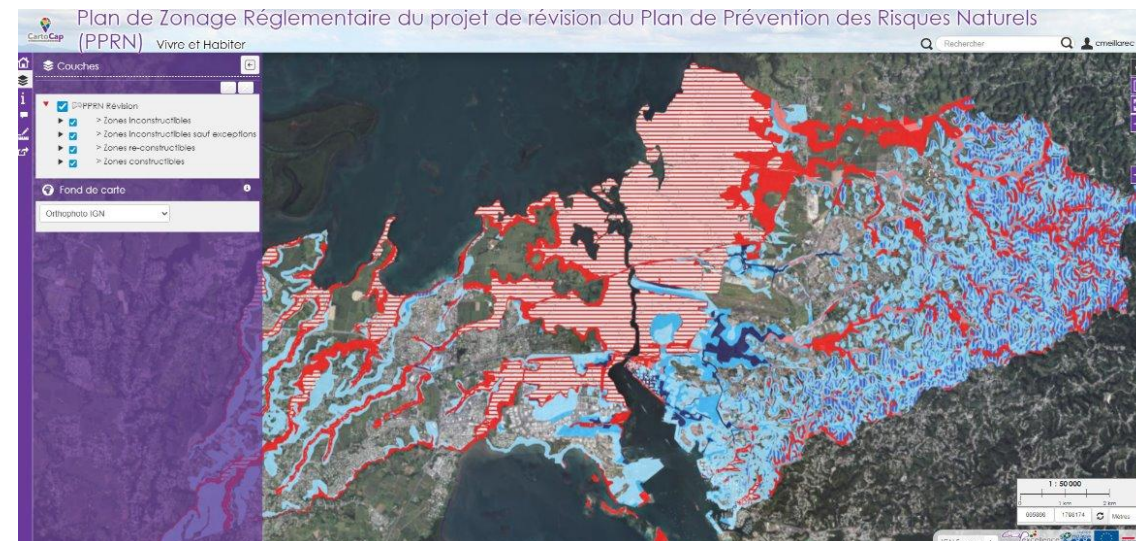
- ✓ Lancement : Signaler et sécuriser les infrastructures routières impactées par les inondations
- ✓ Réviser les Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et accompagner les Portés A Connaissance (PAC) Inondation

CRTE
CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Signalisation en cas d'inondation & PPRN et PAC

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.



REVISION
PPRN
Plan de Prévention des Risques Naturels



Etudes d'acquisition des biens exposés à l'inondation et travaux sur les cours d'eau

Gestion intégrée des ressources

Protection et restauration des écosystèmes

6.5 : D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Actions conduites en 2025 :



- ✓ Etudes préalables opérationnelles et sociales d'acquisition des biens exposés ou sinistrés par les inondations
- ✓ Travaux d'entretien, d'aménagement et de re-végétalisation des cours d'eau, ravines et canaux du territoire communautaire
- ✓ AMO et Définition d'un Plan Pluriannuel pour la programmation des travaux d'entretien, d'aménagement et de re-végétalisation des cours d'eau, ravines et canaux



Il y a 3 mois

Top départ GEMAPI !

Chers Collègues,

Lire la suite

(9)

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES • BAIE MAHAULT • POINTE-À-PITRE

TRAVAUX DE CURAGE DE CANAUX SUR LE TERRITOIRE DE CAP EXCELLENCE

CHANTIERS AVRIL-MAI 2025 • 59 000 €

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, Cap Excellence a procédé à des travaux de curage de canaux en prévention du risque inondation sur le territoire pour un montant de 59 000 €.

Cap Excellence, le Grand Large au cœur de l'Action!

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR [social media icons]

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES • BAIE MAHAULT • POINTE-À-PITRE

• TRAVAUX DE CURAGE •

PRÉVENTION DES INONDATIONS
CURAGE DES CANAUX HYDRAULIQUES AUX ABYMES

PROGRAMME DES TRAVAUX
du 20 octobre au 1er novembre 2025
(Curage & fauchage)

- Ravine Bacadère : Général Bricolage, (CREPS, Glace An Nou).
- Ravine Palais Royal - Pointe d'Or (rue Nénuphars)
- Canal Matelot (derrière la pharmacie)
- Ravine Nérée (près de l'école)

Cap Excellence, le Grand Large au cœur de l'Action!

NOUS CONTACTER : DGART (Direction Générale Adjointe des Ressources Techniques)
karine.francfort@capexcellence.net / Tél. : 6993347159

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR [social media icons]



Objectif Développement Durable 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 7 :

1. Séminaire interne de sensibilisation et mobilisation autour des écogestes
2. Sensibilisation pour la transition énergétique
3. Soutien à l'éducation à l'environnement
4. Installation de programmateurs de climatisation
5. Amélioration de la performance énergétique

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE

Séminaire interne de sensibilisation et mobilisation autour des écogestes

Accès à l'énergie

7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable



Dans une démarche de transformation des pratiques, une dynamique collective a été engagée afin d'ancrer la sobriété énergétique au cœur du fonctionnement interne. **Le séminaire « Écogestes »**, organisé en février 2025, a permis de sensibiliser les agents de Cap Excellence et des villes membres aux enjeux du quotidien, tels que la maîtrise des consommations, les achats responsables et la réduction de l'usage du papier, avec la participation du CAUE en tant qu'animateur d'ateliers.

Cette initiative a contribué à faire évoluer les pratiques professionnelles en soulignant le rôle des usages et du numérique dans la transition énergétique. Elle appelle désormais à un renforcement de la communication en amont pour élargir la mobilisation.

Montant des dépenses : environ 5000 €



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Accès à l'énergie

Sensibilisation pour la transition énergétique & Soutien à l'éducation à l'environnement

7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

Actions conduites en 2025 :



Cap Excellence a contribué à sensibiliser le grand public à la sobriété énergétique à travers deux actions majeures :

1. Lors du **Village du Projet de Territoire**, les habitants ont été invités à devenir acteurs de la transition, avec des supports adaptés et la possibilité de participer à des enquêtes sur leurs pratiques.
2. Lors de la **conférence-débat de la ville de Pointe-à-Pitre sur « l'aménagement durable et l'engagement écocitoyen »** qui a permis de toucher 150 à 200 participants, en présentant concrètement le métier d'économiste de flux et les enjeux liés à la performance énergétique.



L'éducation des générations futures constitue un levier essentiel de la sensibilisation et de la réussite de la transition énergétique. C'est dans cette perspective qu'une action a été menée lors du lancement du **programme « Écoles tropicales durables »** à Pointe-à-Pitre, illustrant la volonté de Cap Excellence de s'appuyer sur la jeunesse pour ancrer durablement les réflexes de sobriété et de responsabilité environnementale.



Installation de programmeurs de climatisation & Amélioration de la performance énergétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
07/05/2026 11:05:26
Accusé de réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 11/05/2026

Recherche et investissement

7.a : D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre

Actions conduites en 2025 :



L'action d'installation des programmeurs de climatisation vise à mobiliser les **Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)** afin de financer, à coût nul, des actions rapides de réduction des consommations énergétiques. Elle consiste à identifier les fournisseurs permettant l'autofinancement via les CEE, à réaliser le diagnostic des bâtiments de l'EPCI et à sélectionner les sites prioritaires.

La finalisation des démarches administratives et une meilleure coordination entre la DGPAC et la DGART permettront d'engager la phase opérationnelle.

=> **Valorisation des CEE en articulation des GTB/BACS**



En 2025, Cap Excellence a structuré sa politique énergétique grâce à la **signature de la Charte ACTEE**, intégrant un réseau national d'économies de flux et mobilisant une subvention de 1 200 € pour la formation. La convention avec RFM Consulting, en cours de déploiement, permettra l'accompagnement technique et financier des projets de rénovation énergétique et la mutualisation des CEE à l'échelle intercommunale, sans mobilisation de fonds propres.



Actions programmées en 2026

En termes de développement de la performance énergétique CAP EXCELLENCE :

- mettra en place un **outil de suivi de son empreinte carbone** afin de mesurer l'impact des actions menées, d'identifier les leviers de réduction des émissions et d'intégrer la dimension carbone dans le pilotage global de la collectivité (*budget estimé : 15 à 20 k€*).
- lancera des **audits énergétiques** et un **Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE)** afin de disposer d'une vision globale du patrimoine bâti, d'identifier les potentiels d'économies d'énergie et de prioriser les investissements dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. (*budget estimé : 155 à 230 k€, financements mobilisables de 50 à 65 %*)
- renforcera les actions de **sensibilisation interne** afin de favoriser l'adoption de nouvelles pratiques. En parallèle, des actions de **communication grand public** seront déployées, notamment à travers le contrat de ville, pour encourager des comportements responsables (*budget estimé : 5 k€*).
- équipera ses principaux sites en **bornes de recharge pour véhicules électriques** afin d'accompagner la transition énergétique de sa flotte. Le projet mobilisera des financements externes (ADEME, Région, FEDER) avec un taux de subvention estimé entre 50 et 70 %.



Objectif Développement Durable 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 8 :

1. L'expansion de CAP ENTREPRENDRE
2. Élaboration du nouveau Schéma du Développement Durable et Economique (SDDE)
3. La Cité de l'emploi
4. La Conférence publique « Meublé de tourisme »
5. Animations carnavalesques 2025
6. Participation au salon du voyage et des vacances
7. Participation à Jou a tradisyon
8. Mise en place du dispositif AMIT (Agents mobiles d'information touristique)
9. Le forum vers l'emploi et l'alternance



L'expansion de CAP ENTREPRENDRE

Productivité économique

8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre

Actions conduites en 2025 :



Le 28 février 2025, Cap Excellence a accompagné entrepreneurs et porteurs de projets lors d'un rendez-vous dédié à la cession et à la reprise d'entreprise. Organisé au Centre Culturel Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre, l'événement a offert aux participants l'opportunité de bénéficier de l'expertise de professionnels, de séances de networking et d'ateliers pratiques pour faciliter une transition sereine et réussie.

CAP Excellence, gestionnaire de la pépinière AUDACIA, depuis son transfert de la ville de Baie-Mahault, a décidé d'offrir aux porteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs des équipements mieux adaptés à leurs besoins. Aussi, son Conseil communautaire a validé le transfert de cette pépinière au cœur de Jarry, au 2e étage de l'immeuble Business Center, à Jarry, Baie-Mahault, offrant toutes les commodités pour accueillir les entreprises dans de bonnes conditions. Les travaux de la pépinière d'entreprises CAP ENTREPRENDRE ont débuté courant 2025.



Élaboration du nouveau Schéma Directeur de Développement Economique (SDDE)



Actions conduites en 2025 :

Une stratégie économique au service de l'emploi et de la transition écologique

Cap Excellence a engagé l'élaboration de son nouveau Schéma de Développement Durable et Économique (SDDE), accompagné de son plan d'action PLANOEC, afin de doter le territoire d'une stratégie économique renouvelée, cohérente et opérationnelle. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'alignement avec les axes prioritaires du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), tout en répondant aux spécificités et aux enjeux propres au territoire communautaire.

L'orientation du nouveau SDDE repose prioritairement sur le développement de l'emploi et l'accélération de la transition écologique, considérés comme des leviers essentiels pour renforcer la résilience, l'attractivité et la durabilité du territoire.

L'élaboration de cette stratégie a représenté un investissement de 39 225 € HT.

- Prochaine étape : validation du plan d'actions en conseil communautaire



Développement des TPE et PME

8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Actions conduites en 2025 :

La mise en œuvre du programme annuel 2025 de la **Cité de l'Emploi de Cap Excellence**, dispositif qui s'appuie sur un réseau d'acteurs de l'emploi, d'associations et de partenaires économiques. La Cité de l'Emploi favorise une approche coordonnée et globale des parcours d'accès à l'emploi et à la formation, tout en renforçant les liens entre les entreprises et les QPV.

En 2025, le programme a permis le déploiement d'un plan de formation à destination d'une quinzaine de référents associatifs et d'équipements sociaux, complété par un séminaire réunissant l'ensemble des opérateurs et partenaires, soit environ 50 participants.

Fortement mobilisatrices, ces actions présentent un haut niveau de satisfaction et une montée en expertise des acteurs, avec pour objectif à terme l'accès à une certification des professionnels formés.

Financement à hauteur de 60 500 €, dont 10 500 € par Cap Excellence et 50 000 € par l'État (BOP 147).



La Conférence publique « Meublés de tourisme »



Développement des TPE et PME

8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Actions conduites en 2025 :

Gratuit
Ouvert à tous !

JÉRÔME PAYANY - TAXES DE SÉJOUR
DIRECTEUR NOUVEAUX TERRITOIRES

LAURE HILAIRE - CLASSEMENT
DIRECTRICE KAURI CONSEIL

MEUBLÉS DE TOURISME
DÉCLARER, CLASSER ET GÉRER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Conférence d'information

Mardi 25 février 2025 à 17h30
Palais de la Culture Félix Proto

Et sur Facebook Live

DÉCLARATION :
DÉCLARER EN LIGNE AVEC "DÉCLALOC"

TAXE DE SÉJOUR :
COMPRENDRE ET GÉRER SON APPLICATION

CLASSEMENT :
POURQUOI ET COMMENT FAIRE CLASSER SON MEUBLÉ ?

Office du Tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe

La Conférence publique « Meublés de tourisme : Déclarer, Classer et Gérer en toute sérénité » a été organisée le 25 février 2025. L'objectif est d'**informer les hébergeurs sur leurs obligations** concernant la déclaration des meublés de tourisme et la collecte de la taxe de séjour. Car on a noté une augmentation de 106% du nombre d'hébergements référencés dans la base de données.

On a dénombré sur les 37 participants en présentiel dont 20 du territoire CAP EXCELLENCE.

Actions connexes :

- Rencontre d'information sur la taxe de séjour et les prochaines évolutions réglementaires en matière de meublés de tourisme (le 24/02/2025 avec les membres du CODIR)
- Réunions avec les villes : Présentation de l'outil Déclaloc, présentation de la taxe de séjour portuaire

- Pistes d'amélioration : Proposer une liste d'organismes agréés pour le classement en Guadeloupe / Communiquer également sur les supports de communication des villes / Maintenir une présence technique tout au long des évènements

Animations carnavalesques 2025

Développement des TPE et PME

8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Actions conduites en 2025 :



Dans le cadre de la **promotion des parades carnavalesques** « Doubout Pou On Gran Vidé », « Bémao Mi Mas », et la « Grande Parade du Dimanche Gras », des animations ont été mises en place, notamment :

- ❖ Des prestations d'animations carnavalesques de groupes de carnaval du territoire de Cap Excellence, à l'aéroport Maryse Condé, tous les vendredis, à compter du 14 février 2025 ;
- ❖ Jeux concours sur les réseaux sociaux, avec des lots à gagner.

Points positifs :

- ✓ Bon accueil des visiteurs à l'arrivée, des animations carnavalesques proposées
- ✓ Augmentation du nombre d'abonnés
- ✓ Succès des jeux concours sur les réseaux sociaux

- Pistes d'amélioration: Impliquer les associations carnavalesques dans la sélection des groupes de carnaval / Mobiliser les acteurs économiques dans des délais raisonnables

Participation de l'OTI au salon du voyage et des vacances et à Jou a tradisyon

8

TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Développement des TPE et PME

8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Actions conduites en 2025 :

L'année précédente, la marque touristique « Cap Coeur Guadeloupe » a bénéficié d'une **forte visibilité lors de la 2ème édition du Salon du Voyage** et des Vacances en mars 2024. Au vu du succès de sa présence à cet événement, la DPDT a renouvelé sa participation à la 3ème édition du Salon du Voyage et des Vacances.

Cette édition mettra particulièrement en avant la Guadeloupe comme destination touristique sous la thématique "Les îles entre elles", dans laquelle il s'agira de mettre en lumière les atouts et les acteurs touristiques de notre territoire.

« Jou A Tradisyon » est l'événement incontournable de décembre, annonçant les fêtes de Noël et de fin d'année. Dans cette dynamique, l'OTI dispose d'un stand à emplacement stratégique pour capter la cible.

L'objectif est de **promouvoir le territoire de la destination « Cap Coeur Guadeloupe »**, et les activités des acteurs touristiques et leur permettre de bénéficier de cette visibilité afin de générer des retombées économiques significatives.





Mise en place du dispositif AMIT (Agents mobiles d'information touristique)

Développement des TPE et PME

8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Actions conduites en 2025 :

Le dispositif AMIT est un dispositif d'accueil, d'information et de promotion du territoire de Cap Excellence pour les croisiéristes et les touristes de courts à longs séjours. Il permet le recrutement d'une dizaine de jeunes résidant sur le territoire. C'est une opportunité en termes de création d'emploi et de revenus pour des jeunes.

Ce dispositif reconduit encore en 2025 durant la période des croisières a permis également d'améliorer la sécurité des touristes. En effet, les AMIT sont en contact avec les polices nationale et municipale et peuvent signaler rapidement des incidents observés dans la ville.

Financement : 172 k€





Développement des TPE et PME

le Forum « Vers l'emploi et l'alternance »

8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Actions conduites en 2025 :

Cap Excellence vous donnait rendez-vous pour un événement dédié à votre avenir professionnel : **le Forum « Vers l'emploi et l'alternance »**, qui s'est tenu ce vendredi 7 février 2025, de 9h30 à 14h30.

Entreprises, recruteurs et partenaires étaient présents pour accompagner le public, répondre aux questions et proposer de nouvelles opportunités.

Un immense merci à tous les participants, intervenants et professionnels mobilisés ! Cette journée a été marquée par de belles rencontres, des échanges constructifs, des conseils précieux et des perspectives prometteuses pour toutes celles et ceux en recherche d'emploi ou d'alternance.

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES BAIE-MAHAULT POINTE-À-PITRE
PRÉSIDIÉE PAR ÉRIC JALTON

CITÉS DE L'EMPLOI
PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Direction des Ressources, de l'Emploi, de l'Insertion et des Solidarités
France Travail
BIOCI GUADELOUPE
Centre d'Orientation Professionnelle

FORUM

"vers l'emploi et l'alternance !"

VENDREDI 07 FÉVRIER 2025 DE 09H30 À 14H30
PARVIS DU CENTRE CULTUREL SONIS AUX ABYMES

MALGRÉ UN BON CV, PERSONNE NE ME RÉPOND ?
OÙ VAIS-JE TROUVER UN STAGE EN ALTERNANCE ?

DE NOMBREUX PARTENAIRES & ENTREPRISES RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...

GTEI Geio GUADELOUPE Freedom AKTO lb AXION

Cap Excellence, La Guadeloupe au cœur de l'action !

ÉLU RÉFÉRENT : Mme Eliane GUIOUGOU, Vice-Présidente de la Commission Affaires sociales & Insertion - Tél. : 06 90 34 33 43
CADRE RÉFÉRENT : Mme Mireille DORCE, Directrice des Politiques Sociales & de la lutte contre la grande exclusion - Tél. : 06 90 26 44 81
CABINET DU PRÉSIDENT : M. Rudy ZOROBABEL - Tél. : 06 90 40 69 49

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR [f](https://www.facebook.com/capeexcellence) [i](https://www.instagram.com/capeexcellence) [l](https://www.linkedin.com/company/capeexcellence)





EMPLOYABILITY

Actions programmées en 2026

- La DGASC engagera la **mise en œuvre et le suivi du SDDE et de son plan d'actions PLANOEC**, structurés autour de l'emploi et de la transition écologique. Un comité de suivi partenarial et un bilan semestriel assurent le pilotage et l'évaluation des actions.
- Le **suivi et la mise en place des actions du PLACI** soutiendra la montée en puissance du RUCAP. Elle garantit la mise en place des clauses sociales par l'ensemble des maitres d'ouvrage afin de renforcer l'insertion professionnelle des habitants des QPV.
- La Direction des Ressources Humaines poursuivra la structuration de **la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)** à travers le développement du module dédié et le paramétrage progressif des postes de travail. Cette action visera à mieux anticiper les besoins en compétences, à sécuriser les parcours professionnels des agents et à accompagner les évolutions organisationnelles de la collectivité. Le suivi s'appuiera notamment sur le nombre de postes paramétrés ainsi que sur les actions mises en œuvre pour l'anticipation et le développement des compétences.





Objectif Développement Durable 9

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 9 :

1. L'Agropark Caraïbes Excellence
2. Le programme Territoires d'Industrie

Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



CRTE
CENTRE POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Agropark Caraïbes Excellence

Industrialisation socio-économiquement durable

9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés



Le projet **Agropark Caraïbes Excellence** s'inscrit comme un équipement structurant dédié au **développement de l'agro-transformation en Guadeloupe**. Conçu autour d'une pépinière d'entreprises et d'un parc d'activités, il vise à accompagner les porteurs de projets, soutenir l'innovation et valoriser les productions locales grâce à des infrastructures adaptées et mutualisées .

Aujourd'hui en **phase de finalisation**, cette opération représente un investissement global de 6 834 615 €, dont 5 461 317,71 € déjà engagés. À terme, cet équipement contribuera à dynamiser l'économie locale, favoriser la création d'emplois et structurer durablement les filières agricoles et agroalimentaires du territoire



Le programme Territoires d'Industrie

Industrialisation socio-économiquement durable

9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés



Dans le cadre du programme **Territoires d'Industrie** et de l'AMI **Fonds vert Territoire d'Industrie en Transition écologique (TITE)**, Cap Excellence a poursuivi son engagement en faveur d'une industrie locale innovante, durable et créatrice d'emplois. Une attention particulière a été portée au rapprochement de la **jeunesse** avec les réalités économiques du territoire, à travers des **visites immersives d'entreprises industrielles** et l'organisation d'un **concours inter-lycées** autour de l'innovation industrielle et de la transition écologique.



En parallèle, Cap Excellence a assuré l'animation du dispositif Territoires d'Industrie: promotion du programme, recensement et accompagnement des projets industriels, ainsi que leur sélection par un comité dédié. Dans le cadre du Fonds vert TITE, quatre projets ont été accompagnés, dont deux lauréats représentant 493 352 €, soit plus de 50 % de l'enveloppe régionale, dans les domaines de l'agroalimentaire durable et de l'économie circulaire.



Actions programmées en 2026

La DGASC œuvrera :

- à la déclinaison locale de la **phase 2 du programme Territoires d'Industrie** (2023-2027), avec 13 actions structurées autour de la transition écologique, du foncier industriel, des compétences et de l'innovation.
- pour soutenir, via **un appel à projets**, la **rénovation des devantures et enseignes commerciales** afin d'améliorer l'attractivité des ZAE et encourager des pratiques respectueuses de l'environnement.
Coût de fonctionnement : 250 000 €
- à la mobilisation du Fonds vert Territoires d'Industrie en Transition écologique (TITE) pour soutenir des projets industriels structurants et durables. L'action est complétée par la **mise en place d'un comité de financeurs privés** afin de renforcer les leviers de financement.



Actions programmées en 2026

- **L'Agropark Caraïbes Excellence – Village commercial et gastronomique** constituera un espace dédié à la valorisation des produits agro-transformés guadeloupéens, offrant magasins d'usine, terrasses culinaires, points de restauration et animations autour des saveurs locales. En 2026, ce village sera développé pour devenir un lieu incontournable de découverte, favorisant les circuits courts, l'accessibilité des produits et la rencontre entre producteurs, artisans, habitants et visiteurs.
- Les **Jardins de l'Agropark Caraïbes Excellence** proposeront un espace paysager dédié à la découverte des espèces endémiques – arbres fruitiers, plantes odoriférantes, épices et plantes médicinales – ainsi qu'un lieu de repos et d'apprentissage autour du patrimoine végétal local. En 2026, ces jardins seront réalisés pour devenir un véritable parcours pédagogique et touristique, soutenu notamment par un chantier d'insertion chargé de leur entretien et de leur valorisation.

Actions programmées en 2026

- **L'Agora Kilti :**

- Ouverture est prévue en mai 2026,
- Nouvel **espace culturel stratégique** mêlant co-working, incubation d'entreprises culturelles, expositions temporaires et productions artistiques. Pensée comme une réponse constructive à l'occupation illicite du chantier du Centre des arts et de la culture, elle offrira un lieu dédié à la structuration des acteurs culturels, tant sur les plans juridiques que sur les volets économiques, sociaux et d'ingénierie culturelle.
- Accessible sur redevance**, l'Agora Kilti fonctionnera comme un **véritable laboratoire collaboratif**, ouvert à toutes les disciplines, y compris le patrimoine culturel immatériel. Son offre intégrera accompagnements individuels et collectifs, conférences, formations, séminaires, espaces de travail partagés, expositions mensuelles et résidences artistiques sur appel à projets. **Unique en Guadeloupe** par la nature de ses services, elle accueillera également un Point d'information artistique et culturel, au service des artistes du territoire communautaire et au-delà.L

Budget : 378 000 €, dont 120 000 € apportés par Cap Excellence, complétés de co-financements institutionnels. Il bénéficiera aussi de 20 000 € pour du petit matériel, et générera 18 000 € de recettes propres grâce à son offre de services, contribuant ainsi à la dynamique économique et à la création d'événements et de fréquentation culturelle.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif Développement Durable 10

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 10:

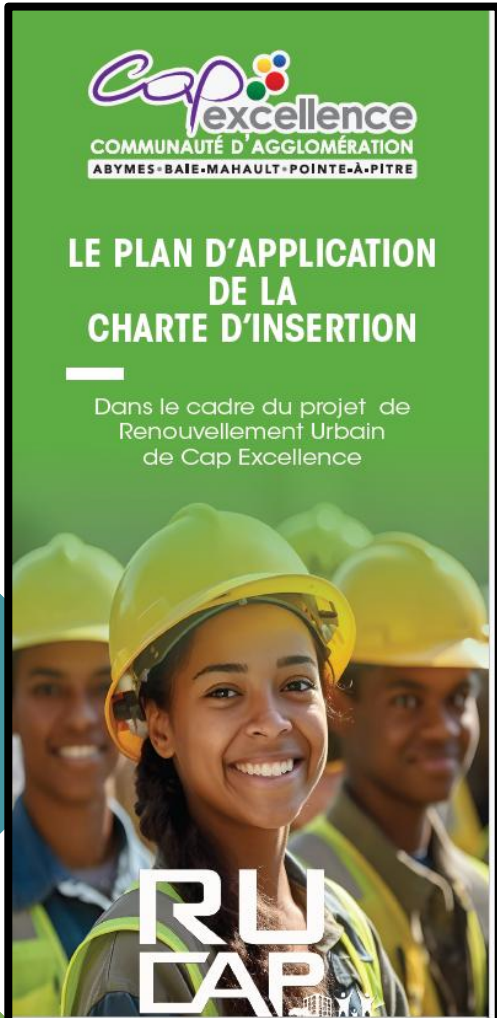
1. PLACI : Plan Local d'Application de la Charte d'Insertion nationale
2. Gestion Urbaine et Sociale de Proximité GUSP
3. Révision de la tarification principale du transport
4. La 4^{ème} journée de l'action sociale

10

INÉGALITÉS
RÉDUITES



PLACI : Plan Local d'Application de la Charte d'Insertion nationale



La Charte territoriale d'insertion et d'emploi constitue le document-cadre du PLACI (Plan Local d'Application de la Charte nationale d'insertion de l'ANRU) annexé à la convention de renouvellement urbain - RUCAP.

Dispositif d'insertion, il permet aux maîtres d'ouvrage d'offrir des opportunités d'emploi aux personnes à la recherche d'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

A partir de la clause d'insertion inscrite dans l'ensemble des marchés financés par l'ANRU, le levier imposant l'insertion des heures à réaliser est enclenché.

CAP EXCELLENCE : Construction de la maison de quartier /Mous intercommunal

SEMAG : Démolition Ecole ZEBUS

SIG : Démolition Résidence les Chicanes / Démolition cité Bergevin + immeuble des fonctionnaires

SIKOA : Démolition des résidences Lauriers et Mandela / Démolition des Colinettes

DÉPARTEMENT: Requalification du boulevard urbain (PSE)

TOTAL HEURES
INSERTION
PREVISIONNELLES A
ENGAGER EN
2025/2026 :
26 328



Gestion Urbaine et Sociale de Proximité GUSP

Politiques publiques ciblées au service de l'égalité

10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Actions conduites en 2025 :

L'animation annuelle 2025 du dispositif de **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)**, portée par la Direction de la Politique de la Ville, vise à améliorer durablement le cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires de la ville.

Les conventions communales et intercommunales GUSP reposent sur une coordination régulière entre les communes, la communauté d'agglomération, les bailleurs sociaux, les associations et les habitants, afin de renforcer la qualité des espaces publics et des équipements collectifs.

En 2025, la **cellule de veille** GUSP de l'agglomération s'est installée dans le quartier de l'Assainissement afin d'engager l'élaboration d'un plan d'actions adapté aux problématiques identifiées avec les habitants.

Dans le cadre de la convention d'agglomération GUSP, des fiches actions ont été définies afin de structurer les missions et les responsabiliser :

- Celles liées à la **gestion des déchets** sont pilotées par la DGART,
- Sur la réalisation d'un schéma concerté d'**enlèvement des VHU** est portée par la Direction de la Politique de la Ville par le biais de l'animation d'un groupe de travail



Révision de la tarification principale du transport

Politiques publiques ciblées au service de l'égalité

10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Actions conduites en 2025 :



Cap Excellence a engagé la réflexion sur la **révision de la tarification principale** du service de transport, en intégrant un **volet de péréquation et de fiscalité** afin de renforcer l'équité et l'accessibilité du service.

Le diagnostic et les enjeux de la démarche ont été présentés à la commission transport le 28 août 2025, constituant une première étape de concertation.

Perspectives d'amélioration : La poursuite de la démarche reposera sur:

- la mobilisation des partenaires internes (DG, DGATS, DGARM) et externes, notamment la Caisse d'Allocations Familiales, afin de co-construire un dispositif socialement juste et soutenable.



La 4^e édition des Journées de l'Action Sociale

Politiques publiques ciblées au service de l'égalité

10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Actions conduites en 2025 :

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE

4^{ème} ÉDITION DES JOURNÉES de l'Action Sociale
AU SIÈGE DU CRÉDIT AGRICOLE À PETIT-PÉROU AUX ABYMES

JEUDI 03 JUILLET 2025
DE 08H00 À 16H30

VENDREDI 04 JUILLET 2025
DE 08H00 À 11H30

Conférence • Débat
Interlude théâtrale
Ateliers • Tables-rondes

Eric JALTON, Président de Cap Excellence
Maire des Abymes

ELU RÉFÉRENT : Mme Elvane GUIROUGOU, Vice-Présidente de la Commission Affaires sociales & Insertion - Tél. : 06 90 59 12 39
CADRE RÉFÉRENT : Mme Mirailis GORCE, Directrice des Politiques Sociales & de la lutte contre la grande exclusion - Tél. : 06 90 26 44 01
CABINET DU PRÉSIDENT - M. Rudy ZOROBABEL - Tél. : 06 90 48 69 49

Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action !

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

La 4^e édition des Journées de l'Action Sociale s'est déroulée cette semaine au siège du Crédit Agricole à Petit-Pérou, réunissant un large public autour de temps forts particulièrement enrichissants. Conférences inspirantes, débats de fond, ateliers participatifs et échanges nourris ont jalonné ces deux journées, offrant un véritable espace d'analyse, de partage et de co-construction en faveur d'une Guadeloupe plus solidaire et inclusive.

🔔 Les rencontres ont animé l'ensemble des journées, mobilisant professionnels, partenaires institutionnels et citoyens engagés.

👉 Nombreux sont ceux qui sont venus découvrir les stands, participer aux tables-rondes et apporter leur contribution à cette dynamique collective..

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Actions programmées en 2026

- Un programme d'actions GUSP sera déployé, incluant des opérations d'**assainissement et l'aménagement participatif de l'espace-jardin Légitimus** avec les habitants.
- La Direction des Ressources Humaines poursuivra et renforcera les **actions de sensibilisation au handicap** en partenariat avec le réseau RSE, afin de favoriser une culture organisationnelle plus inclusive et d'améliorer l'accompagnement des agents concernés. Cette démarche visera à encourager la reconnaissance des situations de handicap et à renforcer la prévention des discriminations. Le suivi de l'action reposera notamment sur le taux de participation des agents, le nombre d'actions de sensibilisation réalisées et l'évolution du nombre de situations de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Objectif Développement Durable 11

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 11:

1. Reconquête des centres anciens
2. Minoration de loyer
3. Pilotage et l'animation du programme RUCAP
4. Relogement des ménages
5. Maison du projet RUCAP
6. Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)
7. Reconstruction à l'identique de la façade de la RENAISSANCE
8. Festival International ILOJAZZ « carrefour des musiques créoles » : volet animation culturelle
9. Festival International ILOJAZZ « carrefour des musiques créoles » : volet logistique
10. CAP carnaval 2025
11. Jou a tradisyon
12. La requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre
13. Les travaux de modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou
14. Inventaire des Zones d'Activités Economiques
15. Arrêt du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
16. Livret de transport scolaire



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

Accès au logement décent

CONTRAT DE VILLE
DE CAP EXCELLENCE
2015 • 2023

Reconquête des centres anciens et Minoration de loyer

11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

Actions conduites en 2025 :



La stratégie de reconquête des centres anciens vise à accompagner les villes dans la mise en place de leurs procédures coercitives, essentielles à la lutte contre l'habitat dégradé et à la revitalisation urbaine. Bien que les communes demeurent les maîtres d'ouvrage de ces procédures, une mobilisation des partenaires est en cours afin de **sécuriser un cofinancement des investissements, avec un accord de la DEAL prévoyant une participation à hauteur de 50 % au titre de la LBU.**

L'objectif est désormais de développer ces procédures de manière plus régulière, afin d'accélérer les transformations attendues au cœur des centres anciens, malgré l'absence d'enveloppe financière propre pour l'instant.

L'analyse de la situation de 44 ménages a été réalisée afin de mettre en place une **minoration de loyer**, visant à réduire le reste à charge des familles et à faciliter leur accès à un parc de logements de qualité.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Convention RUCAP 2023, qui prévoit le cofinancement de l'ANRU et du Département pour soutenir ce dispositif. Bien qu'**aucun budget propre n'ait été engagé pour cette action**, elle constitue une étape essentielle pour renforcer l'accompagnement des ménages en situation de fragilité et améliorer durablement leurs conditions d'habitat.

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

Accès au logement décent



11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

Relogement des ménages et Maison du projet RUCAP

Actions conduites en 2025 :

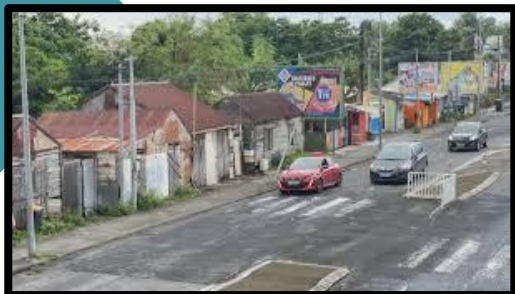


Le **relogement de 225 ménages** constitue un levier essentiel pour accélérer le projet RUCAP, tout en favorisant l'accès à des logements de qualité et une meilleure mixité sociale.

Inscrite dans le cadre de la convention RUCAP signée en 2023, actant notamment les cofinancements de l'ANRU, cette opération mobilise notamment 50 % d'un poste dédié ainsi qu'un budget de 43 926,12 € pour la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) de Vieux-Bourg.

À ce jour, le dispositif est réalisé à 70 %, avec un objectif de finalisation des relogements fixé à fin 2026. L'accompagnement au relogement a été assuré également par des invitations à des didiko, déployées directement au pied des résidences afin de soutenir les habitants.

La **Maison du projet RUCAP**, implantée dans le quartier du cœur d'Agglo à Vieux-Bourg, sera un lieu stratégique destiné à renforcer le lien avec les habitants et à les informer sur l'ensemble des enjeux de la rénovation urbaine : aménagement, insertion, économie, écologie et cadre de vie. Pensé comme un espace de proximité et de dialogue, cet équipement facilitera la compréhension du projet et l'implication des riverains. **Doté d'une enveloppe globale de 774 299 €, dont 9 119 € déjà engagés, le projet ne mobilise pour l'instant aucune dépense directe supplémentaire.** Les travaux ont débuté fin 2025, ouvrant la voie à une nouvelle dynamique d'accompagnement et de concertation auprès de la population.



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Accès au logement décent

Pilotage et animation du programme RUCAP



11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

Actions conduites en 2025 :



En 2025, la Direction des Programmes Urbains(DPU) a assuré le pilotage et l'animation du programme RUCAP, l'une des opérations de renouvellement urbain les plus ambitieuses de Guadeloupe, couvrant huit secteurs prioritaires dont Vieux-Bourg, Bergevin, Lauriers-Mandela, Le Morne, Chanzy ou encore Gabarre.

La revue annuelle du 26 novembre 2025 a confirmé une avancée significative :

- 445 M€ d'investissements programmés,
- 1 221 logements à démolir
- et 945 familles déjà accompagnées vers un relogement.

La DPU a contribué à la consolidation des données, au suivi des procédures réglementaires et à l'accompagnement des partenaires, malgré des difficultés persistantes concernant l'insertion, la relocalisation commerciale et certaines démarches administratives.

L'action, dotée d'une enveloppe de 247 500 €, illustre une dynamique opérationnelle globalement positive, bien que les financements complémentaires restent non communiqués à ce stade.



Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)

Accès au logement décent

11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

Actions conduites en 2025 :

La finalisation du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) marque une étape essentielle pour renforcer l'action collective en faveur de l'amélioration du parc de logements sur le territoire.

Depuis 2019, ce dispositif bénéficie d'une **convention financière avec la DEAL**, couvrant 80 % du financement, permettant ainsi de structurer un plan d'actions ambitieux.

Perspectives et financement : La concertation actuellement engagée avec l'ensemble des partenaires vise à formaliser leurs engagements techniques et financiers, indispensables à la mise en œuvre opérationnelle du PILHI. Cap Excellence devra également préciser sa contribution afin d'assurer la réussite de cette démarche, soutenue par une enveloppe de 102 581 €.





Reconstruction à l'identique de la façade de la RENAISSANCE

Bâtiments durables et résilients

11.c : Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

Actions conduites en 2025 :



La Communauté d'Agglomération CAP Excellence a procédé à l'acquisition de l'immeuble « La Renaissance » situé à Pointe-à-Pitre le 12 juin 2012. Dotée d'une façade principale inscrite aux Monuments Historiques depuis le 9 janvier 2009, l'opération de réhabilitation de l'ancien cinéma, approuvée par le conseil communautaire le 7 septembre 2021, s'inscrit dans une démarche globale de préservation du patrimoine bâti et de valorisation culturelle à l'échelle de l'agglomération et de la Guadeloupe.

Dans ce cadre, CAP Excellence a engagé dès janvier 2022 des travaux de déconstruction, de désamiantage et de reconstruction à l'identique de la façade protégée.

L'opération s'est pleinement achevée en 2025, marquant l'aboutissement de cette démarche de restauration patrimoniale ambitieuse.

Les travaux, prévus sur 276 jours (juillet 2024 - août 2025), se sont déroulés en trois phases :

- ◆ Études techniques (août - octobre 2024)
- ◆ Gros œuvre (octobre 2024 - avril 2025) phase actuelle
- ◆ Travaux de finition (décembre 2024 - août 2025)

CRTE
CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Festival International ILOJAZZ

carrefour des musiques créoles : volet animation culturelle

Préservation du patrimoine

11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Actions conduites en 2025 :



Absent depuis 2016 (9 ans) du paysage culturel communautaire, ce festival a été mis en œuvre du 30 novembre au 7 décembre 2025. Au titre du présent rapport, il faut signaler le volet IloJam qui se déroulait dans les quartiers des trois villes-membres en partenariat qui prenaient en charge les cachets des artistes, tandis que Cap Excellence prenait en charge les frais d'approche : billets d'avions pour 20 artistes, sonorisation, gardiennage & sécurité, hébergement, frais de bouche, transport intérieur.

Outre la qualité remarquable des artistes du Choeur Gospel de Paris et afin de permettre aux publics du Raizet (Les Abymes), La Jaille (Baie-Mahault) et de Bergevin (Friche des Tours Gabarre à Pointe-à-Pitre) de bénéficier, outre les concerts dans leurs quartiers, de transport gratuit pour se rendre sur les grandes scènes de la Place de la Victoire à Pointe-à-Pitre.

Enjeu : Mobiliser / Sanctuariser le budget autour de 350 000€ à 400 00€ (si artistes internationaux)





Préservation du patrimoine

11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Festival International ILOJAZZ

carrefour des musiques créoles : volet logistique

Actions conduites en 2025 :

Dans le cadre de l'édition 2025 d'ILO JAZZ – Carrefour des musiques créoles, les **dépenses de fonctionnement du volet logistique s'élèvent à 375 290,70 €.**

L'organisation a toutefois rencontré plusieurs défis, notamment la gestion des déchets et la gestion d'un flux important de public et de véhicules légers.

Pour améliorer le dispositif lors des prochaines éditions, plusieurs pistes sont envisagées : installation de bornes de tri, encouragement des transports collectifs et réduction des émissions de CO₂, partenariat avec le SMT, limitation de l'usage du plastique, élaboration d'une charte éco-responsable, réduction de la consommation énergétique. Ces actions visent à renforcer la dimension durable de l'évènement et à accompagner sa montée en qualité.



CAP Carnaval 2025



Préservation du patrimoine

11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Actions conduites en 2025 :



Cap Carnaval 2025 repose sur une collaboration étroite entre la Communauté d'Agglomération Cap Excellence, la Ville de Pointe-à-Pitre et le GCCRP, qui conjuguent leurs moyens afin de garantir l'organisation et le bon déroulement de l'ouverture officielle du carnaval.

Pour cette édition, **les dépenses de fonctionnement atteignent 995 955 €, dont 375 598 €** sont consacrés aux subventions destinées aux trois groupements carnavalesques du territoire.

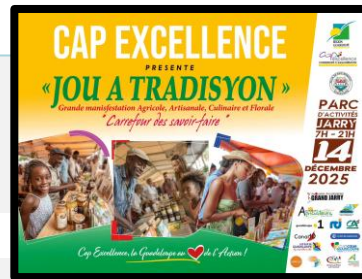
L'événement doit néanmoins faire face à plusieurs enjeux, notamment la gestion des déchets ainsi que la forte affluence du public et des véhicules légers.

Dans une volonté d'amélioration continue, différentes actions sont envisagées pour les prochaines éditions : promotion des transports collectifs, réduction des émissions de CO₂ grâce à un partenariat avec le SMT, installation de bornes de tri, limitation de l'utilisation du plastique, élaboration d'une charte éco-responsable et diminution de la consommation énergétique.

Jou a tradisyon



Préservation du patrimoine



11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Actions conduites en 2025 :

Depuis plus de deux décennies, **Jou a Tradisyon** rassemble agriculteurs, artisans, chefs, producteurs et passionnés de culture autour d'un objectif commun : mettre en lumière le meilleur de nos savoir-faire locaux. Cette année encore, l'évènement a offert une ambiance authentique où traditions, goûts d'antan et créativité locale se rencontrent.

Pour l'édition 2025, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 604 069,08 €, appuyées par les subventions du Conseil Régional (30 000 €) et du Conseil Départemental (20 000 €).

L'organisation a toutefois été confrontée à plusieurs difficultés, notamment la gestion des déchets et la gestion d'un flux important de public et de véhicules légers.

Pistes d'amélioration : installation de bornes de tri ; encouragement des transports collectifs et réduction des émissions de CO₂, notamment via un partenariat avec le SMT ; limitation de l'usage du plastique et valorisation des gobelets réutilisables ; promotion des circuits courts et redistribution des invendus alimentaires pour lutter contre le gaspillage ; mise en place d'ateliers d'information et de formation sur l'agriculture durable ; création d'une charte éco-responsable ; actions ciblées pour réduire la consommation énergétique.

Ces orientations visent à renforcer la dimension durable, responsable et valorisante de cet évènement incontournable de notre territoire.



La requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre

Bâtiments durables et résilients

11.c : Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

Actions conduites en 2025 :



La requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre vise à **renforcer l'attractivité économique et commerciale du centre-ville**, tout en améliorant la **sécurité des circulations** et l'**image urbaine** des espaces publics. Les travaux portent sur les **réseaux secs** (EDF, télécommunications), la **voirie** (bordures et enrobés), l'**éclairage public** ainsi que l'**aménagement des espaces verts et trottoirs**, pour un montant total de **583 795 €**.



Le **quai Lefèbvre** est désormais entièrement réalisé. Sur la **rue Lamartine**, le premier tronçon – du quai Lefèbvre à la rue Nasseau – a été achevé en direction de la rue Frébault. Les travaux sont actuellement interrompus afin de permettre la réfection des réseaux humides, tandis que les offres de maîtrise d'œuvre pour ces réseaux sont en cours d'analyse.



Les travaux de modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 07/05/2026 11:05:22
 Accusé de réception en préfecture
 Réception par le préfet : 11/05/2026
 Publication : 11/05/2026

Bâtiments durables et résilients

11.c : Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

Actions conduites en 2025 :



- À l'occasion de la **présentation des travaux de modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou** en juillet 2025, Ludovic Budon, directeur du pôle territorial, a présenté à la presse locale les nouvelles filières de tri prochainement mises en place et l'avancée des travaux. Les aménagements extérieurs (routes d'accès, réseaux, signalétique, caméras, portail) progressent rapidement, tandis que le bâtiment principal entre en phase active de construction après la résolution des difficultés liées aux fondations.

Ces travaux pourront prendre en charge l'arrivée de nouveaux types de déchets, afin de mieux répondre aux attentes des usagers et de renforcer la politique de tri à la source portée par la collectivité.



« Arrêt » du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Développement territorial

11.a : Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale

Actions conduites en 2025 :

Finalisation du Schéma de cohérence territoriale de Cap Excellence :

L'année 2025 a constitué une année de finalisation des travaux du SCoT, marquée par la conduite d'un dernier cycle de concertation dans le cadre de l'aboutissement du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), pièce réglementaire du SCoT.

Un travail de concertation spécifique a été mené avec la Région afin d'intégrer la trajectoire ZAN retenue par la Conférence régionale ZAN pour l'ensemble des territoires.

Un travail de co-construction mené avec l'ensemble des acteurs a permis d'aboutir à une version consolidée du projet de SCoT, comprenant le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), le diagnostic, l'évaluation environnementale, l'analyse de la consommation foncière, la justification des choix ainsi que le bilan de la concertation.

Le projet de SCoT a été arrêté et le bilan de concertation approuvé lors du Conseil communautaire du 5 décembre 2025.

SCoT **cap excellence**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES-BAIE-MAHAULT-POINTE-À-PITRE

**RÉUNIONS PUBLIQUES
DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**

Écrivez l'Avenir de votre territoire !

ÉCONOMIE & LITTORAL Mercredi 23 avril 2025 de 18h00 à 20h00 au Centre des Ressources des Abymes	ÉCONOMIE & LITTORAL Vendredi 25 avril 2025 de 18h00 à 20h00 à Remy Nainsouta à Pointe-à-Pitre	ÉCONOMIE & LITTORAL Mercredi 30 avril 2025 de 18h00 à 20h00 à la Maison communale de Wonche à Baie-Mahault
HABITAT Mercredi 14 mai 2025 de 18h00 à 20h00 à la Salle George TAÏEB à Pointe-à-Pitre	ENVIRONNEMENT & RESERVES Vendredi 16 mai 2025 de 18h00 à 20h00 École de Boivin aux Les Abymes	MOBILITÉ & TRANSPORTS Mercredi 21 mai 2025 de 18h00 à 20h00 au Centre Culturel G. Locket à Baie-Mahault

Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action !
Eric JALTON, Président de Cap Excellence

ÉLU RÉFÉRENT M. Jacques BANGOU, Vice-président de la Commission Aménagement de l'Espace Communautaire - Tél. : 06 99 35 51 69
CADRE RÉFÉRENT Mme Manuella RABATHALY, Directrice Adjointe de l'Urbanisme & de la Cohérence Territoriale - Tél. : 05 90 64 92 75

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR



Livret de transport scolaire

Transports sûrs, accessibles et viables

11.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Actions conduites en 2025 :



*Image générée par IA



Dans le cadre de l'amélioration de l'information aux usagers, Cap Excellence adapte le **Livret de transport scolaire 2025-2026** afin de le rendre plus lisible et accessible. Cette évolution intègre des illustrations pédagogiques ainsi que le nouveau règlement intérieur régional, afin de clarifier les droits et obligations des usagers.

Perspectives d'évolution : La démarche sera complétée par la mise en œuvre d'un plan de communication dédié, en lien avec la DARCOM, et par une collaboration renforcée avec le Rectorat de la Guadeloupe pour optimiser la diffusion auprès des familles et des établissements scolaires.

Actions programmées en 2026

- La **révision du projet de territoire** intégrera un diagnostic territorial actualisé, permettant d'ajuster les priorités aux évolutions contextuelles et à renforcer la pertinence, la couverture territoriale, la visibilité médiatique et la résilience du projet de territoire.
Coût : 66 000 €, dont 23 000 € pour le diagnostic et 43 000 € pour la révision stratégique.
- L'action vise à **qualifier le potentiel d'optimisation foncière des ZAE** afin de limiter l'étalement urbain et de promouvoir une gestion sobre du foncier. Les unités foncières sont classées selon trois niveaux de potentiel (faible, moyen, élevé), permettant d'identifier les possibilités de densification, de requalification ou d'aménagement léger. Une analyse approfondie des secteurs à potentiel moyen et élevé sera réalisée (faisabilité foncière, remembrement, typologie d'activités, désimperperméabilisation), avec une restitution des résultats sous forme de couche SIG d'aide à la décision.
- Conformément à la loi Climat et Résilience, une **consultation des propriétaires et occupants des ZAE** est organisée pendant 30 jours via un questionnaire en ligne, afin d'actualiser les données relatives aux entreprises, d'identifier les locaux et terrains vacants et de recenser les projets et besoins futurs. Cette démarche vise à fiabiliser l'inventaire et à associer les acteurs économiques à la définition de la stratégie foncière de l'EPCI.

Actions programmées en 2026

- L'année 2026 sera consacrée à la phase de **consultation et d'enquête publique du projet de SCoT** de Cap Excellence. Après l'arrêt du projet, une consultation des Personnes Publiques Associées sera menée pendant trois mois, conformément au cadre réglementaire, avant l'ouverture d'une enquête publique permettant aux habitants de formuler leurs observations. Cette étape constitue une phase déterminante, préalable à l'approbation définitive et à l'entrée en vigueur du SCoT.
- Face à une fréquentation en constante croissance et à une capacité d'accueil désormais limitée, Cap Excellence engagera des travaux de réhabilitation et **d'extension de la base de canoë-kayak**. Cette opération permettra de répondre aux besoins d'un public varié et de renforcer l'attractivité d'un équipement devenu essentiel à la promotion des sports nautiques.
- Cap Excellence s'investira dans la **requalification de la ZAE de Beausoleil** afin de renforcer son attractivité économique, sécuriser les circulations et améliorer la qualité des espaces publics. Les travaux prévoiront la création d'espaces verts, la reprise de l'enrobé, de nouveaux stationnements, un meilleur accès aux transports, ainsi que l'enfouissement des réseaux et une signalétique renforcée. L'opération permettra également de résoudre les problématiques d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Actions programmées en 2026

- La **restauration du pavillon l'Herminier**, acquis par Cap Excellence en 2014 et inscrit aux Monuments Historiques, permettra de redonner vie à ce site patrimonial. Le bâtiment accueillera le futur Office de Tourisme Intercommunal, incluant son siège, des bureaux administratifs, une boutique, un espace d'exposition, des activités touristico-culturelles ainsi qu'un espace de restauration.
- Les **travaux d'achèvement du Centre des Arts et de la Culture** se poursuivront avec les opérations de protection et de sécurisation actuellement en cours, dont la fin est prévue pour juin 2026. Parallèlement, les travaux de réhabilitation seront lancés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la SEMSAMAR, désignée comme mandataire.
- Le **PILHI sera adopté en conseil communautaire**, marquant une étape structurante pour la politique de l'habitat. Dans cette dynamique, les études pré-opérationnelles en vue du lancement des OPAH-RU aux Abymes et à Baie-Mahault seront engagées.
- Les **enquêtes de satisfaction auprès des ménages relogés (NPNRU)** seront réalisées puis analysées afin d'évaluer la qualité du relogement. À ce stade, aucun coût ni aucune enquête n'ont encore été enregistrés au regard du nombre de ménages concernés.

Actions programmées en 2026

- Dans le cadre du **relogement du NPNRU**, le **partenariat avec les CCAS** sera mis en œuvre afin d'accompagner les ménages concernés dans leurs démarches. À ce stade, aucun accompagnement ni dépense n'ont encore été enregistrés au regard des objectifs fixés par la convention.
- En 2026, le **pilotage du RUCAP** sera poursuivi avec une volonté d'accélération opérationnelle, notamment grâce à un appui renforcé sur les procédures, le foncier, le relogement et les espaces publics. À ce stade, aucun coût n'est enregistré, avec 25 % des opérations engagées et un taux d'avancement foncier estimé à 15 %.
- Le **suivi opérationnel des concessions d'aménagement**, notamment à Vieux-Bourg, sera poursuivi afin d'accompagner la transformation de ce secteur prioritaire, avec la réalisation programmée de 191 logements et 1 540 m² d'activités. Cette démarche vise à coordonner les partenaires, assurer la cohérence des interventions et soutenir la dynamique du programme RUCAP, sans coût engagé à ce stade, avec un suivi basé sur l'avancement des livraisons, des surfaces aménagées et des logements produits.

Actions programmées en 2026

- La **Maison du projet RUCAP** sera achevée en 2026, avec une mise en service prévue en fin d'année afin d'accompagner la mise en œuvre du programme. À ce stade, aucun coût n'est engagé, pour un budget prévisionnel de 800 947 €.
- Une **charte éco-responsable** sera mise en place **dans le cadre des évènements culturels** organisés par Cap Excellence afin d'encourager des pratiques durables : transports collectifs, limitation du plastique, gobelets réutilisables et réduction des déchets et de l'énergie.
- En 2026, Cap Excellence prévoit d'organiser **Cap Carnaval, Jou a Tradisyon 2026 et la Route du Rhum**, en intégrant pleinement les pistes d'amélioration identifiées dans le bilan des actions 2025 afin de renforcer la qualité, la sécurité et la durabilité de ces évènements majeurs.
- Un **séminaire interne consacré à la construction durable** sera organisé en 2026 afin de renforcer la sensibilisation et les compétences des équipes sur les pratiques innovantes et responsables du secteur. Cet événement offrira un espace d'échanges, de formation et de co-construction pour intégrer durablement ces enjeux dans nos projets et nos méthodes de travail.



Objectif Développement Durable 12

*Etablir des modes de
consommation et de
production durables*

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 12 :

1. La décarbonation progressive de la flotte automobile de CAP EXCELLENCE
2. Le déploiement des filières de valorisation des déchets
3. L'inauguration de la déchetterie de TRIONCELLE
4. Le lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers
5. Les Villages du projet de territoire

La décarbonation progressive de la flotte automobile de CAP EXCELLENCE



Marchés publics durables

12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales

Actions conduites en 2025 :



- Nombre de véhicules de la flotte : **45**
- Nombre de véhicules thermiques : **18** (dont 4 camions benne 3,5t)
- Nombre de véhicules hybrides : **25**
- Nombre de véhicules électriques : **2**
- Consommation du carburant : **37 033,05 Litres**
- Coût du carburant : **65 061,48 €**

Perspective ; CAP Excellence a l'ambition pour 2027 de remplacer la totalité des véhicules thermiques par des véhicules hybrides

Le déploiement des filières de valorisation des déchets



Réduction des déchets

12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Actions conduites en 2025 :



Dans le cadre de l'ouverture de la **déchetterie de Trioncelle en octobre 2025**, la Communauté d'Agglomération CAP Excellence a engagé le déploiement opérationnel de l'ensemble des **11 filières nationales de valorisation des déchets ménagers (filières REP)**.

Historiquement, plusieurs filières étaient déjà en place : déchets d'équipements électriques, batteries, emballages ménagers et papiers graphiques, ainsi que les huiles de vidange. Depuis l'ouverture de Trioncelle, de nouvelles filières ont été ajoutées : articles de bricolage et de jardin (dont thermiques), articles de sport et de loisirs, jouets, bâtiment (dont plâtre) et éléments d'ameublement.

Les filières produits chimiques (DDS), textiles ainsi que la valorisation des huiles alimentaires usagées ne sont pas encore opérationnelles ; leur mise en service est prévue sous trois mois. Une partie des équipements de collecte a été intégrée dans l'opération de construction de la déchetterie, sans coût supplémentaire pour la collectivité.

L'inauguration de la déchetterie de TRIONCELLE

Réduction des déchets

12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Actions conduites en 2025 :



L'ouverture de la déchetterie de Trioncelle constitue une avancée majeure pour le territoire. Pensé pour s'adapter aux enjeux actuels et à venir, cet **équipement moderne** favorise un tri plus efficace, encourage les comportements écoresponsables et participe à la protection de l'environnement tout en améliorant le quotidien des habitants.

À cette occasion, Cap Excellence a convié la presse le jeudi 11 décembre 2025 à Baie-Mahault afin de présenter les évolutions du service de gestion des déchets. Cette rencontre a permis d'aborder la réorganisation du tri et de la valorisation, d'annoncer la fermeture prochaine du site de Jarry, de faire un point sur la modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou et de détailler le fonctionnement du nouveau site de Trioncelle.

L'événement a également mis en lumière les initiatives solidaires de collecte de jouets à l'approche des fêtes de fin d'année.

Le lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Réduction des déchets

12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Actions conduites en 2025 : Le PLPDMA est un document stratégique obligatoire pour les intercommunalités compétentes en gestion des déchets. Il vise à développer sur une durée de 6 ans les actions de prévention auprès de tous les acteurs du territoire, en réduisant les déchets à la source, c'est-à-dire avant même qu'ils ne soient produits.



Les objectifs du PLPDMA consistent à :

- Réduire les tonnages à traiter, donc les coûts de collecte et de traitement.
- Impliquer les citoyens, entreprises et institutions dans des pratiques plus vertueuses.
- Préserver les ressources et améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Le décret de 2015 détaille les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des PLPDMA, notamment :

- § Constituer une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES),
- § Etablir un diagnostic du territoire (recenser l'ensemble des acteurs concernés, identifier les types et quantités de déchets ménagers et assimilés produits, décrire les évolutions prévisibles de types et de quantités de DMA, etc.).
- § Définir les objectifs de réduction à atteindre, les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs et les indicateurs de suivi.
- § Élaborer et soumettre le projet de PLPDMA au grand public pour avis, recueillir les avis et les intégrer si nécessaire.

Coût : Tranche ferme : 80.537,50 €HT / TC1 =24.175,00 €HT et TC2 =19.500,00 €HT.

Les Villages du projet de territoire



Ces événements ont constitué de véritables espaces d'échange et de sensibilisation, permettant de présenter de manière concrète et pédagogique les actions du projet de territoire. Plusieurs ateliers thématiques ont été proposés au public, notamment autour de la gestion des déchets, de l'économie circulaire et de l'habitat.

Compte tenu du caractère transversal et structurant du projet de territoire, l'ensemble des Directions Générales Adjointes a été mobilisé pour contribuer à l'organisation et à l'animation de ces villages. Cette mobilisation collective a permis d'assurer une représentation cohérente des actions, de valoriser les expertises internes et de garantir une information claire et accessible aux habitants.

À travers les Villages du projet de territoire, Cap Excellence a ainsi affirmé sa volonté de renforcer le lien avec les citoyens, de rendre compte de l'action publique et de construire, avec les habitants, un territoire plus durable, solidaire et attractif.



Actions programmées en 2026

- La collectivité poursuivra sa démarche de **transformation numérique responsable** à travers le déploiement d'une solution de **signature électronique avec DocuSign** et la poursuite de la dématérialisation des processus administratifs. Cette évolution contribuera à améliorer l'efficacité des procédures, à réduire les délais de traitement et à diminuer l'usage du papier.
- Pour renforcer les performances de tri, Cap Excellence mettra en place un **dispositif de gratification du geste de tri du verre**. Suite à la délibération du 16 décembre 2024, **193 bornes à verre** seront équipées d'un système breveté permettant de comptabiliser les dépôts et de **récompenser les usagers**. D'un montant global de 1 092 510 €, le projet bénéficiera du soutien de CITEO, tandis que la demande de financement FEDER sera en attente d'arbitrage.
- À partir du 1er janvier 2026, **l'extension des consignes de tri** permettra aux habitants de trier **tous leurs emballages et papiers**, simplifiant le geste de tri. Pour Cap Excellence, cette évolution offrira l'opportunité d'améliorer la qualité du tri, d'augmenter la collecte d'emballages recyclables et de réduire les déchets envoyés à l'enfouissement.

Actions programmées en 2026

- La collectivité poursuivra sa démarche de **transformation numérique responsable** à travers le déploiement d'une solution de **signature électronique avec DocuSign** et la poursuite de la dématérialisation des processus administratifs. Cette évolution contribuera à améliorer l'efficacité des procédures, à réduire les délais de traitement et à diminuer l'usage du papier.
- Pour **développer le réemploi, la réparation et la réutilisation**, Cap Excellence lancera un appel à projets en juin 2026 afin d'ouvrir des espaces de réemploi au sein des déchetteries, en partenariat avec les acteurs solidaires du secteur. Ces partenariats seront sécurisés par des conventions, permettant d'accompagner durablement ces structures et de soutenir la structuration de cette nouvelle filière.
- Dès l'année prochaine, Cap Excellence ambitionne **d'intégrer des clauses environnementales** dans l'ensemble de ses marchés publics. Cette démarche vise à renforcer les achats durables, à encourager les entreprises à adopter des pratiques plus responsables et à faire de la collectivité un exemple d'exemplarité environnementale à l'échelle régionale.



Objectif Développement Durable 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 13 :

1. Mise en œuvre du budget vert à CAP Excellence
2. Bilan des activités du CAUE sur le territoire de CAP EXCELLENCE



Mise en œuvre du budget vert à CAP Excellence

Politiques climatiques

13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Actions conduites en 2025 :



L'année 2025 a marqué une première étape pour CAP Excellence avec l'intégration, au CFU, d'une annexe équivalente au budget vert permettant d'identifier l'impact des dépenses d'investissement sur la transition écologique.

La Loi de finances pour 2024 impose l'intégration d'un budget vert, via une annexe « Impact du budget pour la transition écologique » au compte administratif ou au compte financier unique. En l'absence de décret d'application, CAP Excellence s'est appuyé sur la méthode de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE), largement utilisée par les collectivités engagées dans cette démarche.

Le budget vert vise directement l'identification, la qualification et le pilotage des investissements contribuant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation, en cohérence avec les objectifs nationaux de réduction des émissions de CO₂.

La prise en compte de l'enjeu climatique par CAP Excellence s'inscrit donc dans un cadre réglementaire et stratégique désormais structurant pour les collectivités territoriales et les EPCI. Le budget vert constitue une action explicitement programmée du PCAET, comme acté dans le Rapport Développement Durable présenté au ROB 2023 et approuvé par le conseil communautaire. Il s'inscrit également dans la stratégie d'administration exemplaire portée par la démarche de labellisation Territoire Engagé. Dans un contexte de contraintes financières accrues, cette démarche permet d'identifier et d'analyser les investissements communautaires au regard de leur contribution aux objectifs nationaux de transition écologique et de réduction des émissions de CO₂.

Bilan des activités du CAUE sur le territoire de CAP EXCELLENCE

Politiques climatiques

13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Actions conduites en 2025 :

Le CAUE a renforcé son action auprès des acteurs locaux et des habitants. Cette année, les **3 collectivités et l'EPCI ont été accompagnées** dans leurs projets d'aménagement, bénéficiant d'un appui personnalisé pour valoriser et améliorer leurs territoires.

Parallèlement, les équipes du CAUE ont **conseillé 517 ménages**, leur apportant des réponses adaptées en matière d'architecture, d'urbanisme ou de paysage par le biais des permanences / points conseil en mairie et par le biais du conseiller France Rénov

La sensibilisation du jeune public reste également au cœur des missions du CAUE, avec **333 élèves sensibilisés** aux enjeux de leur environnement et aux bonnes pratiques pour construire un cadre de vie durable.

Le CAUE poursuit son engagement auprès des territoires à travers un **accompagnement renforcé des collectivités**. L'année a été marquée par l'appui à l'**élaboration de documents stratégiques** tels que les CRTE, PAPI et PILHI, ainsi que par l'**animation et la modération de plusieurs évènements** majeurs.

Un **séminaire de sensibilisation aux écogestes** a été organisé pour les agents de Cap Excellence et des villes membres, et un **village du projet de territoire** a permis de mobiliser largement les acteurs locaux.

Le CAUE a également accompagné la **ville de Pointe-à-Pitre** dans le cadre de l'AAP "**Écoles durables en Guadeloupe**", confirmant son rôle de partenaire clé des démarches de transition et de développement durable.



Bilan des activités du CAUE sur le territoire de CAP EXCELLENCE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20260424-2026040216C-DE
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publié le : 11/05/2026

Politiques climatiques

13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Actions conduites en 2025 :

Le CAUE poursuit ses actions en direction des plus jeunes à travers une **sensibilisation active des élèves à la transition écologique**, appuyée par divers ateliers pédagogiques. Deux écoles adhérentes - Abymes et Baie-Mahault - ont bénéficié d'un accompagnement dédié.

L'année a également été marquée par la participation à l'évènement "Les Enfants du Patrimoine", avec un programme d'activités spécialement conçu pour les scolaires en amont des Journées européennes du Patrimoine.

Le CAUE renforce l'information et la montée en compétence des professionnels à travers la **formation "Rénovation énergétique des copropriétés de Guadeloupe"**, conçue pour accompagner les acteurs dans leurs pratiques.

L'accès aux savoirs est également facilité grâce à la **médiathèque numérique**, à la **plateforme collaborative** et à une **newsletter trimestrielle**, offrant des ressources actualisées et accessibles pour soutenir les projets et démarches professionnelles.



Actions programmées en 2026

- Dans une démarche de modernisation des pratiques administratives et de dématérialisation des processus, la Direction des assemblées et de l'administration générale, en collaboration avec la DSI, déploiera le logiciel de gestion du courrier **ELISE** dans l'ensemble des services de l'EPCI.
- La mise en place d'un **système d'archivage électronique (SAE)** sera engagée afin de sécuriser, conserver et garantir l'intégrité des documents numériques produits par la collectivité.
- Cap Excellence engagera **l'intégration des actions réalisées par le SMT** au sein du Rapport Développement Durable, afin de valoriser leur contribution aux ODD. Cette démarche s'appuiera sur l'exploitation du bilan annuel d'activités 2025, dont la transmission est en attente, et permettra de renforcer la lisibilité et la cohérence des actions menées à l'échelle du territoire.
- La démarche de **mesures de désimperméabilisation et de renaturation** prévoit l'identification et la classification des zones pouvant en faire l'objet (*phase 2*), ainsi que des espaces à préserver, sur la base de critères d'éligibilité, de faisabilité et de priorisation, avec une cartographie dédiée. Ces éléments seront intégrés au SCoT à travers des scénarii tenant compte des dimensions techniques, juridiques, économiques et sociales, afin de définir une trajectoire ZAN réaliste et hiérarchisée (*phase 3*). Enfin, un programme d'actions opérationnel sera établi à l'échelle du territoire, incluant des fiches actions détaillées ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation (*phase 5*).



Actions programmées en 2026

- Cap Excellence mettra en place en 2026 une **série d'actions de communication destinées à accompagner et faciliter le changement dans le cadre de la transition climatique** au sein de l'organisation. Ces initiatives viseront à informer, mobiliser et engager les agents autour des nouvelles orientations et des pratiques à adopter.
- **Le PCAET sera finalisé en 2026**, avec l'achèvement des dernières étapes nécessaires à la production d'un document consolidé. Cette finalisation permettra de structurer durablement notre stratégie climat-air-énergie et d'engager pleinement les actions prévues.



Objectif Développement Durable 14

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 14 :

1. Lancement de l'appel à projet GALPA « Littoral d'Excellence »

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources durables aux fins du développement durable



Lancement de l'appel à projet GALPA « Littoral d'Excellence »

Préservation de zones marines

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

Actions conduites en 2025 :



Le lancement officiel de l'appel à projet GALPA Littoral d'Excellence, qui s'est tenu le **lundi 24 mars 2025** au **Mémorial ACTe**, a rencontré un vif succès.

Cette journée a permis de rassembler de nombreux acteurs engagés dans l'économie bleue et le **développement durable en Guadeloupe**.

Les échanges ont été riches et constructifs, favorisant l'émergence d'idées innovantes au service de la valorisation et de la protection de notre littoral. Cet événement a confirmé l'intérêt et la mobilisation des partenaires autour des enjeux stratégiques du territoire.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants pour leur implication et leur contribution active à cette démarche collective.





Objectif Développement Durable 15

*Préserver et restaurer les
écosystèmes terrestres*

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 15 :

1. Plantation du premier arbre du nouveau parc paysager de Petit-Pérou
2. Potentiel de désimperméabilisation des sols et de renaturation du territoire de Cap Excellence
3. Opération d'extraction d'espèces exotiques envahissantes (jacinthe et typha) à TAONABA
4. Programme d'entretien et de re-végétalisation des cours d'eau



Plantation du premier arbre du nouveau parc paysager de Petit-Pérou

Actions conduites en 2025 :



Le vendredi 22 août 2025, Cap Excellence a marqué une nouvelle étape du projet en plantant symboliquement **le tout premier arbre du futur Parc paysager de Petit-Pérou, aux Abymes.**

Ce nouvel espace, inscrit dans la dynamique **France Nation Verte**, vise à offrir aux habitants un lieu de vie, de détente et de convivialité au cœur de la ville.

Au total, cinq arbres fruitiers ont été mis en terre lors de cette journée : un manguier, un grenadier, une prune de cythère, une pomme cannelle et un tamarinier 🌿.

Ce projet d'envergure est cofinancé par l'État, via la DSIL et le Fonds Vert. 🍀 Cap Excellence poursuit ainsi son engagement pour une Guadeloupe plus verte, plus durable et tournée vers l'avenir.

BUDGET : prévoir le financement de l'entretien et de l'aménagement du parc



Potentiel de désimperméabilisation des sols et de renaturation du territoire de Cap Excellence

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-2000-8653-20260424-2026040216C-DE
Publié le 11/05/2024
Publication - 11/05/2024

Politiques climatiques

13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Actions conduites en 2025 :

Objectif : La mission vise à définir précisément pour Cap Excellence, le potentiel de désimperméabilisation et de renaturation sur son territoire dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial et de la planification de l'atteinte des objectifs ZAN du territoire, comportant toutes les étapes de la séquence Eviter-Réduire-Compenser afin de lutter contre l'artificialisation des sols et de favoriser les mesures de désartificialisation et de éventuellement de changement de vocation de fonciers.

- Phase1: L'état des lieux de l'artificialisation du territoire** précisant le rythme, les usages, les impacts et l'état de la qualité des sols actuels. Une cartographie précise de l'occupation et des niveaux d'imperméabilisation (éventuellement dés-imperméabilisation) des sols sur les dix (10) dernières années sur Cap Excellence, ainsi que l'analyse des causes et des impacts de cette imperméabilisation. L'objectivation des besoins réels de surface à urbaniser en termes de logement, activité économique, équipements pour les vingt (20) prochaines années notamment au regard des choix d'habitat, consommation et mobilité des ménages et entreprises.

L'état des lieux prend en compte l'ensemble des enjeux, permet de mettre en évidence les atouts, les contraintes, les faiblesses, les opportunités, les ressources et les menaces sur le territoire en tenant compte des études déjà produites et en cours d'élaboration.

2. COMPRÉHENSION, ÉVALUATION ET CARTOGRAPHIE DE L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE DE CAP-EXCELLENCE À LONG ET COURT TERME (5 ANS)
2.A. Une Méthode basée d'affiner les mesures sur un territoire limité en espace et en potentiel de développement

NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE

Tableau synthétique général de l'état des sols à Cap Excellence suivant une certaine évolution entre 2017 et 2022

	2017	2022	Évolution
Sol artificialisé	608 742,23m ²	66,82ha	6,76%
Sol déjà imperméabilisé	4 423 683,23m ²	4 143,17ha	60,65%
Sol déjà non-artificialisé	50 426 304,23m ²	5 042,30ha	60,65%
Sol en cours de désartificialisation	104 472,23m ²	10,47ha	6,98%
Total recensement des sols	56 569 082,72m ²	5 656,94ha	100,00%

On constate une artificialisation du territoire progressive du territoire entre 2017 et 2022. Le rythme annuel moyen est de 14,5 ha de moyenne pour un total de 86 ha d'artificialisation sur la période ci-dessus. 10 ha ont été recensés comme étant en état d'abandon ou en devenir friche, ce que l'on considère à étudier au cas par cas.

3. PROSPECTIVE DES BESOINS FONCIERS : ANTICIPATION DES SURFACES URBANISABLES EN LOGEMENT, ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET ÉQUIPEMENTS À HORIZON 20 ANS
3.A. Anticiper et caractériser les besoins pour le développement économique et commercial

SECTEURS ET TYPOLOGIES D'ACTIVITÉS AYANT PARTICIPÉ À L'ARTIFICIALISATION AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

25 ha des surfaces artificialisées entre 2010 et 2017 sur Cap Excellence concernant l'activité économique

31 ha des surfaces artificialisées entre 2017 et 2022 sur Cap Excellence concernant l'activité économique

L'artificialisation des surfaces s'est accentuée sur la période de 2017 à 2022 avec 6 ha en plus qui ont été artificialisés que sur la période de 2010 à 2017. L'activité commerciale et l'industrie restent les principaux secteurs responsables de l'artificialisation au sein des 10 dernières années. Certains secteurs comme les locaux tertiaires ont aussi un impact étant responsable de 8 à 11% de l'artificialisation des 10 dernières années. Sur les 5 dernières années, le secteur du traitement des déchets et du recyclage est aussi un secteur responsable de manière significative de l'artificialisation, plusieurs projets de plateforme de traitement des déchets sont en cours dans les prochaines années confirmant cette tendance.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
AYMEL - BAIE MAHAUT - POINTE-À-PITRE



Opération d'extraction d'espèces exotiques envahissantes (*Jacinthe* et *typha*) à TAONABA

Espèces envahissantes

15.8 : D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires

Actions conduites en 2025 :



En 2025, la collectivité a mené, sur le site de Taonaba, une opération d'extraction d'espèces exotiques envahissantes, principalement **la jacinthe d'eau et le typha**. Cette intervention avait pour objectif de préserver la qualité des milieux naturels et de limiter la prolifération de ces espèces dont l'expansion rapide perturbe les équilibres écologiques et entrave le bon fonctionnement des zones humides. Cette action, conduite à titre expérimental, a permis de **tester plusieurs procédures d'extraction et de gestion de la biomasse**. Toutefois, les techniques expérimentées n'ont pas donné les résultats attendus, ne permettant pas une réduction durable des espèces ciblées.

À la lumière de ce constat, il est désormais nécessaire d'envisager et de mobiliser d'autres méthodes d'intervention, plus adaptées aux spécificités du site et à la dynamique des espèces concernées. Les prochaines étapes viseront à identifier des solutions plus efficaces afin d'assurer la restauration et la préservation durable de l'écosystème de Taonaba.



Programme d'entretien et de re-végétalisation des cours d'eau



Intégration de la biodiversité dans les politiques

15.9 : D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

Actions démarrées en 2025 :

ACTION DANS LE CADRE DU PAPI

AMO et définition du Plan Pluriannuel

La communauté d'agglomération a engagé une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour élaborer un **Plan Pluriannuel de programmation des travaux d'entretien, d'aménagement et de re-végétalisation** des cours d'eau, ravines et canaux. Cette démarche vise à structurer l'action publique, hiérarchiser les interventions et disposer d'une vision stratégique durable pour la gestion des milieux aquatiques.

Travaux d'entretien, d'aménagement et de re-végétalisation

En complément, la collectivité réalise régulièrement des **travaux d'entretien, d'aménagement et de re-végétalisation** sur les cours d'eau, ravines et canaux de son territoire. Ces interventions permettent d'améliorer la fonctionnalité des milieux, de prévenir les risques d'inondation et de renforcer la résilience écologique des espaces naturels.





Actions programmées en 2026

- La communauté d'agglomération lance son **Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC)**, conformément aux objectifs inscrits dans le projet de territoire. Cette démarche vise à améliorer la connaissance de la biodiversité locale afin de mieux l'intégrer dans les politiques publiques et les projets d'aménagement. Le projet est mené en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), qui finance sa mise en place via une subvention dédiée. Pour bénéficier de ce soutien, la collectivité devra constituer et déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'OFB. Cet engagement marque une étape importante pour renforcer la préservation et la valorisation du patrimoine naturel du territoire.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20260424-2026040216C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 11/05/2026

Objectif Développement Durable 16

*Promouvoir l'avènement
de sociétés pacifiques
et ouvertes à tous aux
fins du développement
durable*

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 16 :

1. Mise en place d'un référent communautaire SIG
2. Echanges réguliers et suivis des équipes motivées sur des sujets de mutualisation prégnants
3. Plan de formation partagé
4. Postes partagés de DPO et déontologue
5. Ingénierie de financement des projets de l'agglomération et des villes membres
6. Mise en commun des moyens en matière de santé au travail
7. Organisation du travail soutenable
8. Dématérialisation et gouvernance RH
9. Démarches de dématérialisation dans le fonctionnement des assemblées
10. Mise en service du paiement en ligne encadré (PayFiP) dans le cadre du transport scolaire
11. Gestion des déplacements professionnels
12. Bilan des actions de communication de CAP EXCELLENCE
13. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
14. Parcours professionnels durables et prévisions RH

Mise en place d'un référent communautaire

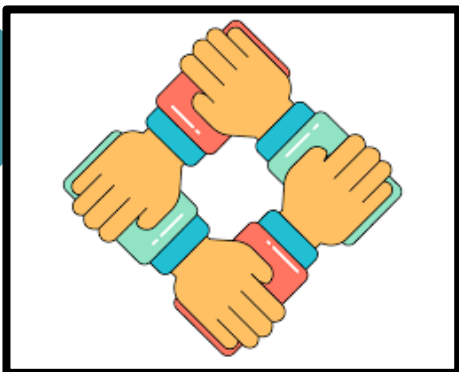
Systeme d'Information Géographique (SIG)

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :

carto.capexcellence.net

- L'action vise à **structurer un réseau de référents SIG** afin de mieux connaître et mutualiser les données, faciliter le partage d'informations et améliorer la prise de décision. Elle comprend la présentation des SIG existants, un diagnostic des besoins, la définition du rôle du référent communautaire, l'identification de référents adjoints et la mise en place d'un plan de communication. La réussite repose sur une bonne coordination et la formation des référents.
- Les premiers résultats incluent :
 - le traitement de demandes ponctuelles des villes,
 - la participation au Village de la mobilité,
 - l'organisation d'un séminaire le 16 octobre 2024
 - des échanges avec Baie-Mahault pour définir un scénario de mutualisation.

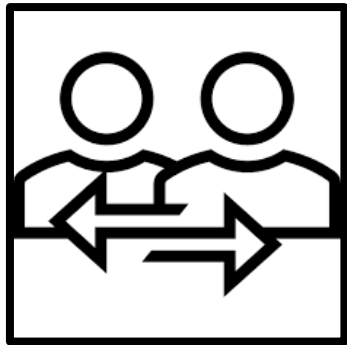
Echanges réguliers et suivis des équipes motivées sur des sujets de mutualisation prégnants



Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :



Pour renforcer la coopération entre services et structurer une véritable dynamique de mutualisation, l'action vise à instaurer des échanges réguliers entre les équipes motivées. Ces rencontres doivent faciliter le partage d'expériences, l'harmonisation des pratiques et l'émergence de solutions communes sur des sujets stratégiques.

Dans ce cadre, **plusieurs clubs thématiques ont été créés** : RH, finances, marchés publics, systèmes d'information, juridique (assurances, acheteurs), technique, ainsi que l'évaluation des politiques publiques.

Dans le cadre du Club RH, les DRH du SYVADE et du SMT ont été associées aux travaux. Les échanges ont porté sur plusieurs thèmes majeurs : lignes directrices de gestion, harmonisation des délibérations, plan de formation, entre autres.

Le club transition écologique et énergétique est piloté par la ville de Pointe-à-Pitre, qui en assure l'animation et la coordination des travaux.

Plan de formation partagé et postes partagés de DPO et déontologue

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :



Pour renforcer une culture professionnelle commune, il s'agit de construire un **plan de formation partagé** permettant de développer des compétences de travail homogènes et de mutualiser les formations socle. Cette démarche vise à améliorer la collaboration entre équipes, à accroître l'efficacité des services et à soutenir les actions de mutualisation. Le **CLUB RH finalise actuellement le recensement des besoins**. Le premier périmètre retenu concerne la sécurité au travail, en vue de proposer des formations harmonisées pour l'ensemble des agents.

La démarche consiste à **mutualiser les fonctions de Délégué à la protection des données (DPO) et de Déontologue** afin d'assurer la protection des données conformément au RGPD, de garantir la conformité des quatre entités, et **d'accompagner collaborateurs et services sur les questions de protection des données et de déontologie**. Elle répond également à l'obligation légale de désigner un référent déontologue.

Mme Nelly Vardarassin a été désignée DPO par le Président de CAP Excellence en décembre 2023. L'année 2024 lui a permis de se former et de s'approprier pleinement ses missions, constituant une première étape importante dans le déploiement de cette action.

Ingénierie de financement des projets de l'agglomération et des villes membres



Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :



L'objectif de cette démarche est de **renforcer et de former les équipes chargées du montage et du financement des projets**, tout en facilitant les échanges avec les services instructeurs. Elle vise à améliorer la capacité collective à identifier, structurer et soutenir les projets des trois villes membres et de l'agglomération.

La mise en œuvre repose sur **l'élaboration de trois conventions**, une avec chaque ville, afin de définir les modalités d'accompagnement partagé. Les facteurs de réussite incluent une approche transversale, ainsi que l'établissement d'une liste des projets en cours et d'une liste des projets à inscrire au prochain Programme Opérationnel (PO).

Concernant l'avancement, **la dynamique est engagée à travers le Comité des financeurs de l'État et la mobilisation autour de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) FEDER**, permettant d'identifier des opportunités de financement pour les projets structurants.



Organisation du travail soutenable & dématérialisation et gouvernance RH

Politiques climatiques

13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Actions conduites en 2025 :



Les actions relatives à l'organisation du travail soutenable visent à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail et à la réduction des déplacements. En 2025, le **déploiement du télétravail a été poursuivi**, la **flexibilité des horaires maintenue** et une **attention particulière a été portée à l'accompagnement de la maternité**. Ces dispositifs, désormais pérennisés, feront l'objet d'une évaluation régulière afin d'harmoniser les pratiques entre les services.



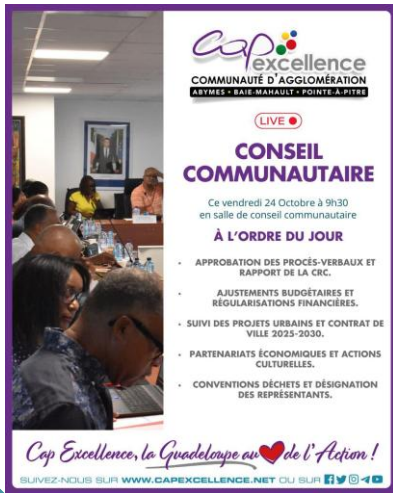
Cette action vise à moderniser la gestion des ressources humaines à travers la **dématérialisation progressive des actes RH**. En 2025, le projet s'est poursuivi avec la réalisation numérique des comptes rendus de la campagne d'évaluation, contribuant à la sobriété des pratiques et à l'amélioration de l'efficacité de l'action publique. Désormais généralisée, cette démarche se poursuivra par l'accompagnement au changement et l'élargissement progressif des processus dématérialisés.

Démarches de dématérialisation dans le fonctionnement des assemblées

Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :



Dans le cadre du renforcement des capacités individuelles et institutionnelles en matière d'adaptation aux changements climatiques, l'EPCI a organisé en 2025 :

- 12 réunions d'assemblées délibérantes:
 - ✓ 10 conseils communautaires
 - ✓ et 2 bureaux.

Conformément à la réglementation, les séances du bureau communautaire et une réunion semestrielle du conseil se sont tenues exclusivement en présentiel, les autres combinant présentiel et visioconférence.

Par ailleurs, dans une démarche de réduction de la consommation de papier, la Direction des assemblées et de l'administration générale privilégie l'envoi **dématérialisé des convocations et documents aux élus**, désormais transmis par catégorie et non nominativement. Cette organisation a permis une diminution significative des dossiers papier, aujourd'hui très peu sollicités par les élus.



Mise en service du paiement en ligne encadré (PayFiP) dans le cadre du transport scolaire

Infrastructures durables, résilientes et accessibles

9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité



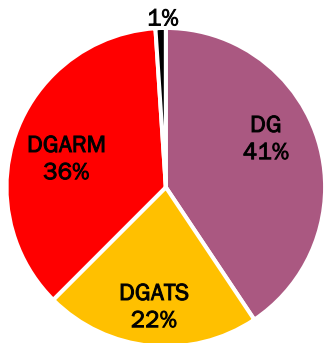
- Dans une logique de modernisation du service public et d'amélioration de l'accessibilité des démarches, Cap Excellence a engagé **la mise en service du paiement en ligne via PayFiP**. Cette évolution vise à offrir aux usagers un service plus simple, sécurisé et accessible, contribuant à une infrastructure numérique fiable et adaptée aux besoins du territoire.
- Un questionnaire de satisfaction, piloté par la DGARM auprès d'un échantillon de 57 usagers, a toutefois mis en évidence des difficultés techniques pour près de la moitié des répondants. Les enseignements issus de cette phase permettront d'apporter les ajustements nécessaires afin de garantir un dispositif plus performant, inclusif et équitable, favorisant un accès fluide au service pour l'ensemble des usagers.

Transports sûrs, accessibles et viables

11.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Bilan 2025 :

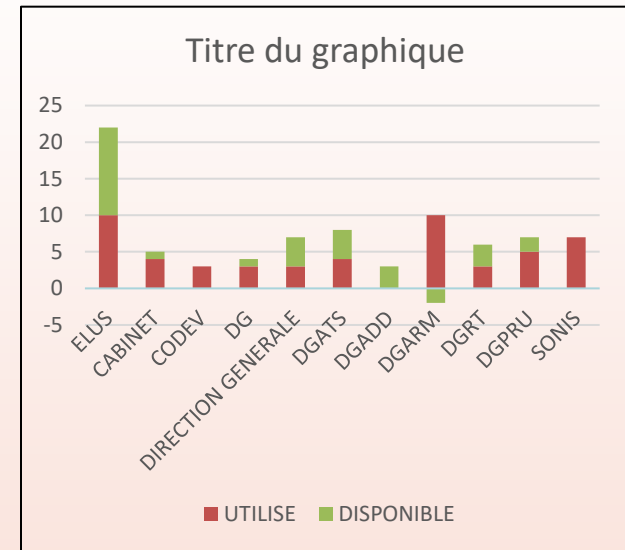
Suivi de réservations des véhicules du siège :



Les dépenses de frais de missions pour les trois 1^{er} trimestres 2025, par Pôle (élus, agents et personnes extérieures mandatées par CAP Excellence) synthétisées ci-dessous :

PÔLES	DEPLACEMENTS 2025		DEPENSES	
CABINET	Elus	10	19 195,22 €	41 603,20 €
	Dir.Adjoints	4	7 079,97 €	
	CODEV	3	9 451,51 €	
	Tiers	4	5 876,50 €	
DIRECTION GENERALE	DG	5 Paris (2) +Chalon/Saone (1) + M-Galante(1) + Martinique (1)	11 108,60 €	14 616,43 €
	Agents	3	3 507,83 €	
DGATS		4		7 120,21 €
DGPRU		5		8 423,94 €
DGARM		10		12 545,39 €
DGRT		3		4 472,40 €
DIAE		5		5 873,73 €
DGACS		13		11 612,00 €
CS RURALITE		1		1 003,39 €
SONIS		7		18 945,26 €
TOTAL AGENTS+ TIERS		35		88 384,32 €
TOTAL GENERAL		77		156 215,95 €

Les dotations de déplacements disponibles par pôle au 4^{ème} trimestre (élus, agents et personnes extérieures mandatées):





Bilan des actions de communication de CAP EXCELLENCE

Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :

Le service Communication a déployé en 2025 un ensemble d'actions diversifiées visant à renforcer la visibilité de la collectivité, à travers la production de contenus audiovisuels, la réalisation de reportages et l'animation de nos différents réseaux de communication, dont le détail chiffré est présenté ci-après.

- Production de 31 films en interne
- Production de 10 films en externe
- 10 canaux de communication
- Production de 30 reportages photos
- Suivi croissant des réseaux sociaux édité de janvier à septembre 2025

Le service Communication a assuré des actions clés tout au long de l'année, avec la conduite de **campagnes pour les grands évènements** comme le Carnaval, la gestion des **relations presse et publiques** lors des inaugurations, l'animation des **réseaux sociaux**, ainsi que la **création de contenus** pour l'ensemble des évènements portés ou accompagnés par Cap Excellence.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Réduction de la violence

16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

Actions conduites en 2025 :



Le **CISPD de Cap Excellence** a assuré une coordination stratégique et opérationnelle à l'échelle intercommunale, en lien étroit avec les coordonnateurs des CLSPD et à travers une participation hebdomadaire aux instances de coproduction de sécurité en sous-préfecture. Cette démarche a contribué au renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité sur le territoire.



Cap Excellence a organisé un **séminaire consacré à la justice restaurative**, centré sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice. Ce rendez-vous, a eu lieu le mercredi 19 mars 2025 à 9h00 à La Créole Beach Hôtel (Le Gosier), a réuni des professionnels engagés afin d'apporter un éclairage essentiel sur les dispositifs de réhabilitation et les enjeux d'une réinsertion réussie.

Parcours professionnels durables et prévisions RH



Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :



Cette action vise à mieux anticiper les besoins en compétences et à sécuriser les parcours professionnels des agents.

En 2025, la mise en place d'un dispositif de **découverte des métiers par immersions** et l'accompagnement de la **mobilité interne** ont permis de faciliter l'évolution professionnelle et l'adaptation aux transformations organisationnelles.

Réalisée grâce à la mobilisation de ressources internes, cette démarche est en cours de structuration, avec pour objectif de formaliser les parcours de mobilité et de les articuler avec les outils de **GPEC**.



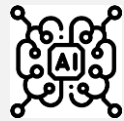
Actions programmées en 2026



- En continuité avec le déploiement de l'Observatoire en 2025, Cap Excellence engage en 2026 **une évolution de son SIG** afin de réunir, au sein d'un outil unique et ergonomique, le tableau de bord statistique et la cartographie territoriale.

L'objectif est de proposer une plateforme décisionnelle accessible aux agents, aux élus et aux administrés, facilitant la lecture des données, leur spatialisation et leur appropriation.

Cette démarche prévoit soit l'évolution du SIG existant, soit l'acquisition d'une solution SIG intégrée répondant directement à ces enjeux, afin de renforcer le pilotage territorial, la transparence de l'action publique et l'appui aux politiques de développement durable.



- La Direction des Ressources Humaines mettra en place des **formations dédiées à l'intelligence artificielle et aux outils collaboratifs de Microsoft 365**, afin de renforcer les compétences numériques des agents. Cette action visera à accompagner la transition numérique de la collectivité, à favoriser l'innovation et la collaboration interne, ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'action publique. Elle mobilisera des prestataires et organismes de formation, ainsi que des outils numériques adaptés.



Objectif Développement Durable 17

*Partenariats pour la
réalisation des objectifs*

Liste des actions associées prioritairement à l'OOD 17 :

1. Partenariats conventionnés avec le CAUE et l'UAG
2. Partenariats conventionnés avec le CEPRI et le Parc National de Guadeloupe
3. Participation de CAP CŒUR GUADELOUPE à la foire de Paris
4. Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et ingénierie financière

Partenariats conventionnés avec le CAUE et l'UAG

Actions conduites en 2025 :

La collectivité s'appuie sur plusieurs partenariats structurants, formalisés par des **conventions** permettant de renforcer son expertise et d'accompagner la mise en œuvre de ses politiques publiques :

Elle est ainsi liée au **CAUE** dans le cadre d'une convention portant sur l'accompagnement en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Ce partenariat vise à soutenir la collectivité dans ses projets d'aménagement, à promouvoir la qualité architecturale et paysagère, ainsi qu'à favoriser la sensibilisation du public et des agents aux enjeux du cadre de vie.

Une seconde convention a été conclue avec **l'Université des Antilles et de la Guyane**, afin de développer la coopération scientifique, la formation, l'accueil d'étudiants et la diffusion de connaissances utiles aux projets de territoire. Ce partenariat contribue à renforcer l'innovation, l'analyse territoriale et l'appui à la décision publique, grâce à l'expertise universitaire et aux travaux de recherche appliquée.

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Partenariats conventionnés avec le CEPRI et le Parc National de Guadeloupe

Cohérence des politiques

17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

Actions conduites en 2025 :

Dans le cadre du travail engagé avec le **CEPRI** (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation), une convention spécifique porte sur l'accompagnement de la collectivité dans la prévention des risques d'inondation. Elle a pour objectif de renforcer la connaissance des zones exposées, d'améliorer l'anticipation des aléas et de développer une culture du risque auprès des acteurs et des habitants.

Enfin, une convention lie la collectivité au **Parc National de la Guadeloupe**, permettant une collaboration autour de la préservation des espaces naturels, de la gestion durable des ressources et de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets de territoire. Ce partenariat contribue également à l'adaptation du territoire face aux risques naturels et au changement climatique.

Ensemble, ces conventions constituent un réseau d'expertises complémentaires au service d'un développement harmonieux, durable et sécurisé du territoire.



Participation de CAP CŒUR GUADELOUPE à la foire de Paris

Cohérence des politiques

17.14 : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

Actions conduites en 2025 :



L'Office de Tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe a pris part à la Foire de Paris, organisée du 29 avril au 11 mai 2025 à Paris Porte de Versailles. Cet événement majeur a offert une visibilité stratégique pour la promotion du territoire de Cap Excellence auprès d'un public large et diversifié.

Au total, près de **500 visiteurs** ont été accueillis sur le stand en dehors des temps d'animations, tandis que **190 participants** ont pris part aux quiz proposés. La participation a été renforcée par une large diffusion de supports : **365 guides "Sonjé"**, **1 000 cartes touristiques "Cap Cœur Guadeloupe"**, ainsi que **600 fascicules "Cap Carnaval 2026"**.

Cette présence dynamique a contribué à renforcer l'attractivité du territoire et à valoriser ses atouts auprès du public métropolitain.

Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et ingénierie financière

Institutions exemplaires

16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Actions conduites en 2025 :

L'année 2025 a été marquée par une intensification des actions de recherche, de mobilisation et de gestion des financements publics, qu'ils soient européens, nationaux ou locaux. En cohérence avec les priorités territoriales, la Direction a poursuivi sa mission d'accompagnement stratégique et opérationnel des projets structurants, tout en assurant un appui transversal à la transition écologique à travers le pilotage du CRTE.

Dans le cadre de **la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Écologique**, la cheffe de projet CRTE, en étroite collaboration avec les services de l'État, les communes membres, les partenaires institutionnels et les porteurs de projets, a conduit plusieurs actions structurantes :

- animation des instances de gouvernance du CRTE ;
- restitution de la concertation citoyenne engagée en 2024 ;
- participation au club CRTE ;
- mise en place d'outils de gestion et de suivi ;
- accompagnement renforcé des porteurs de projets en ingénierie territoriale et financière.





Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et ingénierie financière

Actions conduites en 2025 :

Mobilisation et gestion des financements

En 2025, de nombreux **dossiers de subvention** ont été déposés, suivis ou contractualisés, illustrant la diversité des leviers financiers mobilisés.

Exemples de dossiers déposés ou contractualisés :

- **Gratification du geste de tri (FEDER)**
Dépôt : 07/07/2025 – Montant de l'opération : 1 092 510 €
- **Coordonnateur ESS (Économie sociale et solidaire – FSE)**
Dépôt : 14/05/2025 – Montant de l'opération : 239 400 €
- **Stratégie territoriale intégrée des EPCI (FEDER)**
Convention signée le 19/06/2025 – Montant : 3 000 000 €
- **Base de kayak Yves Dolmare : 500 000 € (CCT)**
- **Restauration du Pavillon l'Herminier : 200 140 € (DAC)**
- **Parc paysager de Petit-Pérou : 192 530 € (Fonds vert)**

Suivi des projets et coordination des acteurs

La Direction a assuré le suivi opérationnel de nombreux projets en cours, notamment dans le cadre du Programme Opérationnel 2021-2027, avec plus de 20 séances de travail organisées avec les services instructeurs, parmi lesquels :

- **Agropark Caraïbes Excellence** – pépinière d'entreprises innovantes en agro-transformation ;
- **Modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou (Les Abymes) ;**
- **Construction de la déchetterie de Trioncelle (Baie-Mahault) ;**
- **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ;**

et autres opérations structurantes du territoire.

Par ailleurs, la DIFAE a poursuivi son rôle de coordination et d'animation du réseau d'ingénierie, en lien étroit avec les autorités de gestion, notamment en matière de recouvrement des subventions, de suivi financier et de production des rapports d'exécution.



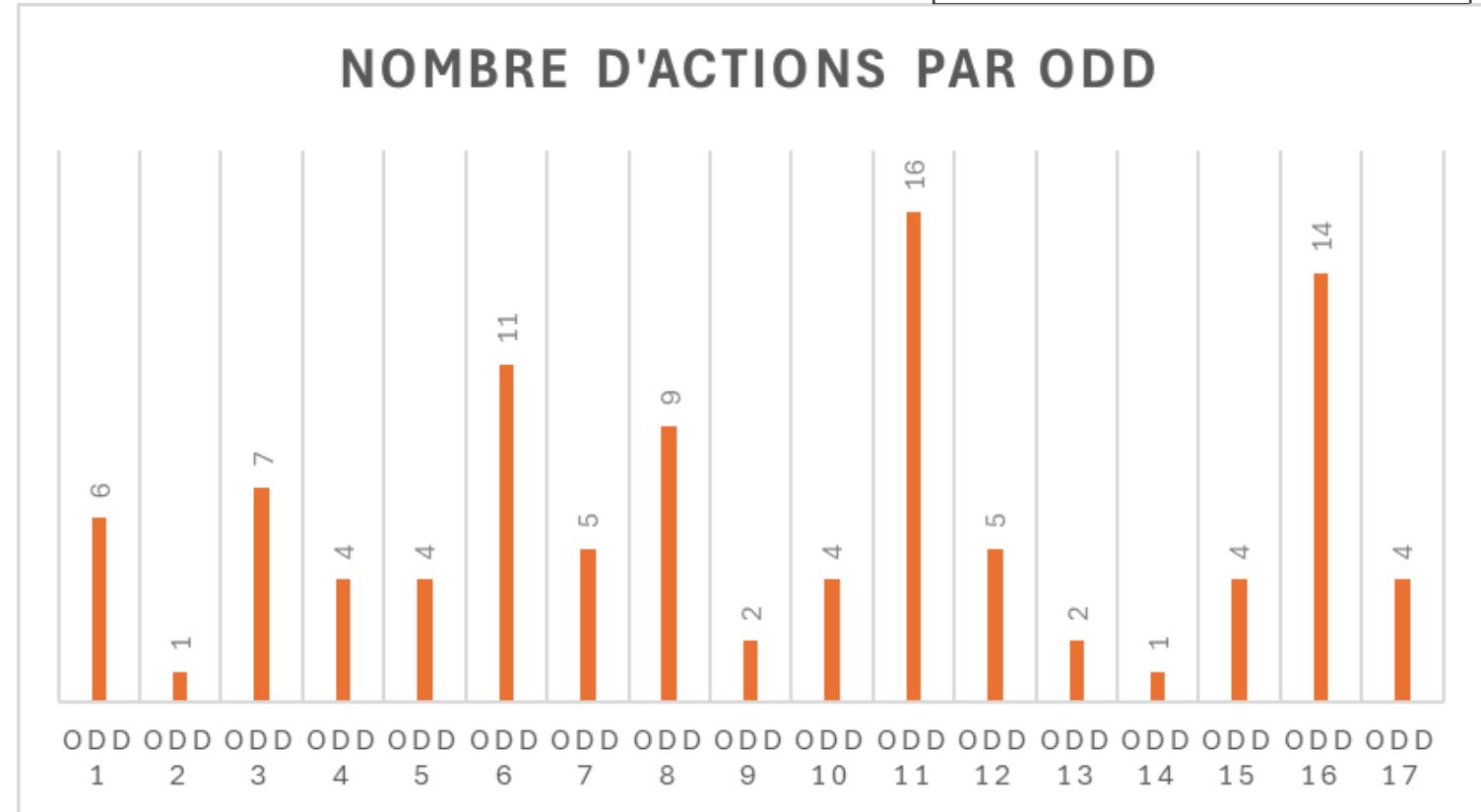
Actions programmées en 2026

- Le **budget vert** sera poursuivi cette année afin de renforcer notre engagement en matière de transition écologique. Sa continuité permettra d'amplifier nos actions et de mieux évaluer l'impact environnemental de nos politiques publiques.

IV. Analyse du RADD 2025



Nombre total des actions
2025 recensées : 99



Synthèse : Nombre d'actions par ODD

Analyse :

Trois ODD se distinguent nettement par un nombre d'actions élevé :

- **ODD 11 – Villes et communautés durables : 16 actions**
→ C'est l'ODD le plus représenté. Cela traduit une forte mobilisation autour des enjeux urbains : aménagement, services publics, mobilité, résilience, qualité de vie, gestion des territoires.
- **ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces : 14 actions**
→ Montre un engagement fort pour la gouvernance, la transparence, la modernisation administrative, la participation ou encore la gestion responsable des données.
- **ODD 6 – Eau propre et assainissement : 11 actions**
→ Une priorité importante, probablement liée à la gestion de l'eau, aux infrastructures d'assainissement et à la préservation des ressources.

Ces trois ODD concentrent plus d'un tiers de l'ensemble des actions, ce qui révèle une stratégie orientée vers la transformation urbaine, la gestion durable des ressources, et l'amélioration du fonctionnement institutionnel.

ODD modérément mobilisés

Quelques ODD comptent un volume intermédiaire d'actions :

- ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : 9 actions
- ODD 7 (Énergie propre) : 5 actions
- ODD 12 (Consommation et production responsables) : 5 actions
- ODD 1 (Pas de pauvreté) : 6 actions
- ODD 15 (Vie terrestre) : 4 actions
- ODD 17 (Partenariats) : 4 actions
- ODD 10 (Inégalités réduites) : 4 actions

Ces résultats traduisent une mobilisation équilibrée, sans être centrale, autour de thématiques économiques, énergétiques et environnementales.

Analyse :

ODD faiblement représentés

Certains ODD apparaissent comme moins priorisés :

- ODD 2 : 1 action (faim zéro)
- ODD 13 : 2 actions (lutte contre le changement climatique)
- ODD 14 : 1 action (vie aquatique)

Cela peut indiquer que les thèmes correspondants (sécurité alimentaire, lutte contre le changement climatique, protection des océans) relèvent de projets encore en développement, d'enjeux moins centraux dans la stratégie actuelle ou encore d'un contexte particulier en 2025

Certains projets auraient pu relever de ces ODD, mais une priorisation a été réalisée afin de retenir l'objectif le plus pertinent au regard de la finalité principale de l'action.

Lecture globale

L'histogramme met en évidence :

- Une forte concentration sur les ODD liés à :
→ l'urbain, la gouvernance, l'eau
- Une mobilisation moyenne sur les ODD économiques, sociaux et environnementaux généraux
- Une faible représentation de certains objectifs probablement hors cœur de compétences territoriales

Cette répartition reflète une stratégie centrée sur les responsabilités et leviers principaux de l'agglomération et des villes membres.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200018653-20260424-2026040216C-DE

Accusé certifié exécutoire

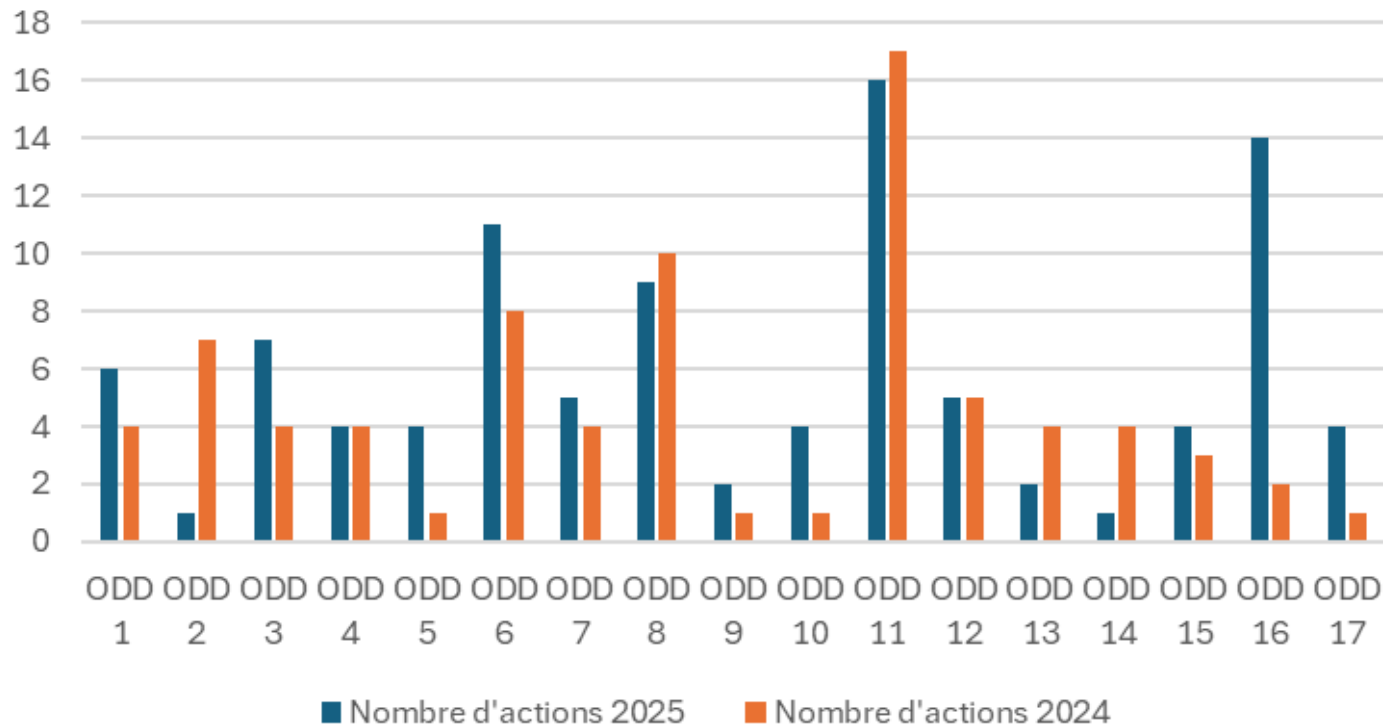
Réception par le préfet : 11/05/2026

Publication : 11/05/2026

V. Dynamique de progression entre 2024 et 2025

Comparaison quantitative des actions du RADD 2024 et 2025

Comparatif RADD 2024/2025



Nombre d'actions
2024 recensées :
80

Nombre d'actions
2025 recensées :
99

+ 20 %
d'augmentation

Comparaison quantitative des actions du RADD 2024 et 2025

Tendances générales

On observe une montée en charge de la démarche RADD : plusieurs ODD montrent une hausse significative en 2025. Toutefois, quelques ODD restent peu mobilisés dans les deux années.

ODD avec forte progression en 2025 :

- ▶ ODD 6 (Eau propre et assainissement) : +4 actions.
- ▶ ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) : Forte croissance, multiplié par 3.

ODD en baisse ou stagnation :

- ▶ ODD 7 (Énergie propre) : Légère baisse
- ▶ ODD 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13 : Peu de variations (entre 0 et +1 ou -1).

ODD 11 (Villes et communautés durables) : C'est l'ODD le plus investi sur les deux dernières années.


VI. Synthèse des projets marquants répartis selon les volets du développement durable et de la mobilité



Brève synthèse des projets marquants RADD 2025 : La transformation écologique du territoire




Enjeux environnementaux

 Adapter le territoire au changement climatique

 Lutter contre l'artificialisation des sols

 Préserver les ressources naturelles

 Renforcer la planification environnementale et l'engagement territorial

Actions 2025

PAPI / GEMAPI (gestion des risques inondation), PCAET

PLH, traitement des logements vacants, programme de renouvellement urbain

Gestion des déchets, circuits courts, PAT, réduction de la consommation d'énergie dans les espaces publics et en interne

PCAET progression du label "Territoire Engagé" / SCOT

Directions et /ou DGAs concernés

DGADD; DGART

DGPRU; DGADD


DGART ; Pôle conseil technique Ruralité et Littoral, DG Pôle Audit


DGADD


Brève synthèse des projets marquants RADD 2025 : Le développement économique durable de Cap Excellence



Enjeux économiques

 Favoriser une économie durable et inclusive

 Soutenir une économie locale résiliente

 Structurer le développement économique autour de la sobriété et de l'innovation (booster l'attractivité territoriale)

Actions 2025

Cap Entreprendre /
Requalification des ZAE

PAT CAPVORE / Agropark
Caraïbes Excellence

CAP Entreprendre/ Territoire
d'industrie / plateforme
logistique de l'Agropark/ AMIT

Directions et DGAs concernés

Directrice de l'Innovation & de
l'Accompagnement des
Entreprises; DGART


Pôle Conseil Service Ruralité et
Littoral & Direction de
l'innovation

Directrice de l'Innovation & de
l'Accompagnement des
Entreprises & Pôle Conseil aux
affaires économiques; OTI

Brève synthèse des projets marquants RADD 2025 : L'évolution sociale et territoriale de CAP Excellence



Enjeu social

 Renforcer l'attractivité et la qualité de vie, tout en réduisant les inégalités territoriales

Actions 2025

- Construction et rénovation des grands équipements culturels
- Contrat de ville
- Conseil Intercommunal de Sécurité Publique (CISPD)
- Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)

Directions et/ou DGAs concernés

- DGART, DGPRU, DGATS

Brève synthèse des projets marquants 2025 :


CAP vers une mobilité durable et inclusive



Enjeux

 Réduire l'empreinte carbone des déplacements

 Améliorer l'offre de transports durables

 Favoriser les mobilités actives

 Connecter culture & mobilité douce

Actions 2025

- Transition de la flotte interne vers le total électrique
- Collaboration au projet de TCSP « Kéti » avec le SMT / Transports scolaires
- Pistes cyclables
- Promenade verte et bleue
- Navettes gratuites lors des événements culturels

Directions et/ou DGA concernés

DGART

DGADD; DGART ; DGPRU


DGADD; DGPRU; DGART

DGATS

Brève synthèse des leviers structurants pour une gouvernance durable et intégrée



Enjeux transversaux

 Transition écologique territoriale

 Intégration de la durabilité dans les finances publiques

 Suivi et pilotage de la durabilité

 Coopération et efficacité de l'action publique

 Pilotage stratégique de la collectivité

 Aménagement durable du territoire

Actions 2024

➤ Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)

➤ Mise en œuvre du Budget Vert

➤ Déploiement du Système d'Information Géographique (SIG)

➤ Schéma de Mutualisation

➤ Projet d'Administration

➤ Élaboration et mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT); Rucap

Directions et/ou DGAs concernés

DIFAE

DGARM - Direction de la performance territoriale; DGADD

DGADD

DGARM - Direction de la performance territoriale

DGASC

DGADD; DGPRU


CONCLUSION

Perspectives de l'institution pour 2026 :

1. **Consolider les ODD déjà dynamiques** : Poursuivre et structurer ces efforts permettra de maintenir la dynamique et d'ancrer des compétences solides sur les thématiques les plus matures : eau, ville durable, gouvernance et institutions efficaces.
2. **Renforcer les ODD encore peu investis** : L'année prochaine pourrait être l'occasion de développer des actions ciblées sur : l'innovation et les infrastructures durables, la réduction des inégalités, l'action climatique, la préservation des milieux naturels et les partenariats.
3. **Structurer une stratégie d'équilibre entre les 17 ODD** : Définir une feuille de route interne pour répartir les actions de façon plus homogène renforcerait la cohérence globale de la démarche.
4. **Déployer des actions de sensibilisation et de formation** : Pour appuyer la montée en puissance : organisation de séminaires (ex. construction durable), communication autour des enjeux du changement, diffusion de bonnes pratiques internes. Ces leviers permettront d'amplifier l'engagement collectif.

CONCLUSION

Perspectives de l'institution pour 2026 :

1. **Poursuivre et structurer les outils stratégiques** : PCAET, budget vert...Le PCAET finalisé en 2026 et le budget vert reconduit cette année offrent des bases solides.. L'objectif sera de passer à une phase opérationnelle renforcée, avec un suivi des indicateurs et un pilotage régulier.
2. **Améliorer la mesure et le suivi des actions RADD** : Les évolutions entre 2024 et 2025 montrent que la démarche est vivante. L'institution pourra encore progresser en :standardisant le reporting, évaluant l'impact réel des actions, identifiant les leviers à forte valeur ajoutée.
3.  **En résumé** : L'année prochaine représente une opportunité d'accélérer et de diversifier les actions de développement durable, en s'appuyant sur les acquis actuels tout en comblant les zones moins investies. La consolidation des outils stratégiques (PCAET, budget vert), le renforcement des ODD sous-représentés et la montée en puissance de la sensibilisation interne permettront à l'institution d'être encore plus active, plus cohérente et plus impactante dans sa transition durable.

Merci
